



Ministère de l'Éducation
de la Saskatchewan

Sciences humaines

7e année

**Le Canada et ses voisins du
Pacifique**

Programme d'études

***Programmes
Fransaskois***



septembre 1998

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leurs contributions et leurs conseils les membres du Comité consultatif sur les programmes de sciences sociales des écoles fransaskoises:

René Archambault
Directeur général
Bureau de la minorité de langue officielle
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

Euclid Gareau
Représentant de l'Association des enseignants fransaskois (A.D.E.F.)
Bellevue

Michel Vézina
Représentant de l'Association culturelle franco-canadienne (A.C.F.C.)
Gravelbourg

Robert Cousin
Conseiller chargé de projets spéciaux pour la minorité fransaskoise
Bureau de la minorité de langue officielle
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

Roger Gauthier
Représentant de l'Association provinciale des parents fransaskois (A.P.P.F.)
Saskatoon

Gustave Dubois
Représentant de l'Association provinciale des enseignants fransaskois (A.P.E.F.)
Saskatoon

Cécile Leblanc-Turner
Représentante de l'Association coopérative du préscolaire fransaskois (A.C.P.F.)
Prince Albert

Marie Leblanc-Warick
Représentante de l'Association des directeurs et directrices des écoles fransaskoises (F.E.S.)
Vonda

Maria Lepage
Représentante de la Fédération provinciale des Fransaskoises (F.P.F.)
Gravelbourg

Robert Carignan
Représentant de la Commission culturelle fransaskoise (C.C.F.)
Ponteix

André Moquin
Directeur de l'Éducation des Conseils scolaires fransaskois - région nord
Saskatoon

Florent Bilodeau
Directeur du Conseil général des écoles fransaskoises et Directeur de l'Éducation des Conseils scolaires fransaskois - région sud
Regina

Bernard Roy
Directeur des études secondaires du Collège Mathieu
Gravelbourg

Réjean Denis
Représentant de l'Association jeunesse fransaskoise (A.J.F.)
Saskatoon

Louis Julé
Représentant de la Faculté d'Éducation à l'Université de Regina
Regina

Table des matières

Remerciements.....	i
Table des matières.....	ii
L'orientation générale des programmes d'études des écoles fransaskoises.....	iv
Finalité.....	1
Buts du programme.....	1
Philosophie: cinq principes.....	1
Contenu notionnel.....	2
Les thèmes pour les sciences humaines de la 1re à la 12e année.....	3
Le tronc commun.....	3
• Les apprentissages essentiels communs.....	4
• Les perspectives et le contenu indiens et métis.....	5
• Les douze principes de la philosophie indienne.....	7
• L'apprentissage à base de ressources.....	10
• L'équité des sexes.....	12
• La dimension adaptation (ou pédagogie différenciée).....	13
Le programme d'études de sciences humaines et sciences sociales de la maternelle à la 12e année.....	15
• L'enseignement par concepts.....	15
• Répartition des concepts de la 1re à la 12e année.....	18
• L'enseignement des habiletés et capacités.....	19
• Table séquentielle des capacités intellectuelles.....	21
L'évaluation.....	29
• Évaluation des objectifs relatifs aux valeurs.....	29
• Évaluation des habiletés et capacités.....	30
• La démarche d'évaluation pédagogique.....	30
• La mesure.....	30
• L'évaluation.....	31
• L'interprétation des données.....	31
Aperçu du programmes de la 6e à la 12e année.....	33
• Résumé du programme de 7e année.....	34
• Contenu et objectifs du cours.....	35
• Schéma conceptuel pour les sciences humaines en 7e année.....	37
• Objectifs généraux du programme d'études.....	39
<i>Le Canada et ses voisins du Pacifique</i>	
• Le cycle d'apprentissage.....	41
• Identification du contenu obligatoire.....	42
Guide de planification de l'unité.....	44
Guide de planification de la leçon.....	46

Plan d'enseignement.....	48
Plan d'évaluation.....	49
Stratégies d'évaluation.....	50
Évaluation diagnostique/formative.....	51
Vue d'ensemble du programme d'études.....	67
Bibliographie.....	72
Unité I - La situation.....	101
Unité II - Les ressources.....	201
Unité III - Le pouvoir.....	301
Unité IV - L'identité.....	401

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DES ÉCOLES FRANSASKOISES

Le cadre

L'école fransaskoise est une institution qui regroupe des élèves de langue et de culture françaises et qui transmet la culture canadienne-française. Elle se rattache à la communauté fransaskoise car elle partage ses aspirations, ses besoins, ses valeurs et ses intérêts. De plus, l'école fransaskoise est destinée aux élèves francophones ayant une connaissance fonctionnelle du français, et dont au moins un des parents se déclare Fransaskois ou Canadien français. Les élèves relevant de l'article 23 de la Charte des droits et libertés ont droit à une éducation française de qualité égale, mais non identique, à celle offerte à la majorité. En vertu de ce principe, la conception des programmes d'études doit se faire à la lumière des disparités qui existent entre les élèves fransaskois qui maîtrisent déjà bien leur langue première et les élèves qui ne la possèdent pas ou peu.

La relation symbiotique entre la communauté, le foyer et l'école doit être comprise comme faisant partie d'un objectif plus large qui est celui de la transmission du savoir, des valeurs et de l'héritage centré sur l'élève et sur son développement comme individu. La contribution de ces trois milieux doit être intégrée dans les contenus et les processus à l'intérieur même des programmes, c'est-à-dire dans les domaines de l'élaboration, de la mise à l'essai, de l'implantation, de l'évaluation et de la révision.

L'intégration des trois objectifs «identité - langue - culture» comme noyau central sur lequel doit reposer toute conceptualisation des programmes d'études est fondamentale. L'intégration de ces trois objectifs doit s'effectuer à la lumière des buts de l'éducation pour la Saskatchewan, des politiques du ministère de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi, ainsi que du nouveau tronc commun comprenant les apprentissages essentiels communs, les domaines d'étude obligatoires et la dimension adaptation (ou pédagogie différenciée). Ce cadre provincial permet aux écoles fransaskoises une mesure d'adaptation propice au développement de leur propre identité. L'intégration du tout permettra à l'école de construire son propre projet éducatif, qui se veut une démarche par laquelle une école identifie clairement son vécu et les valeurs qui y sont présentes ou non.

L'identité

Cette composante se veut le mariage du semblable au distinct, de l'appartenance communautaire à la spécificité individuelle. C'est le résultat d'une histoire commune, de l'influence du milieu majoritaire anglophone, des luttes pour obtenir des droits, allant de pair avec le concept de soi, les expériences vécues et les

croyanances personnelles. Devant la menace constante d'assimilation que représente un milieu de vie minoritaire, la programmation doit jouer un rôle essentiel, à savoir:

- promouvoir chez l'élève un sens de l'identité et de l'appartenance au peuple canadien-français;
- éveiller et fortifier un sentiment de fierté chez l'élève;
- permettre à l'élève d'identifier son «moi», de l'intégrer et de l'actualiser;
- aider l'élève à se définir en tant qu'individu et membre d'une communauté à la lumière des changements économiques, politiques et sociaux à l'échelle mondiale;
- soutenir le processus de formation de l'identité fransaskoise.

«La communauté minoritaire qui veut assurer sa survie doit pouvoir former et maintenir l'identité individuelle et la culture personnelle de ses membres par un réseau d'institutions qui canalise les interactions personnelles. La famille et l'école sont les principaux lieux de l'acquisition et de la transmission de la culture minoritaire. Ces institutions deviennent alors des lieux de solidarité et d'appartenance.»

Le déclin d'une culture: recherche, analyse et bibliographie.
Francophonie hors Québec 1980-1989, Livre 1. La Fédération des jeunes Canadiens français, p. 133.

La langue

La langue est la forme essentielle d'expression car elle permet la communication au sein du groupe et l'intégration des éléments provenant de l'extérieur. C'est ainsi que le français langue première doit être présenté de façon à promouvoir le maintien et l'épanouissement des réalités linguistiques et culturelles de l'élève francophone minoritaire. À la lumière de ces énoncés, la programmation doit incorporer les buts suivants, tout en reconnaissant que la langue première recouvre un champ beaucoup plus étendu que celui d'une langue seconde:

- maîtriser le français en tant que langue première;
- souligner l'importance de la langue première à titre de véhicule d'un message, d'un contenu, d'une civilisation et d'une histoire propres aux Fransaskoises et Fransaskois;
- tenir compte du fait que la langue française représente une manière d'être et de voir qui lui est propre;
- enseigner la langue comme un système de valeurs et non seulement comme un moyen de communication;
- valoriser la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son développement et son épanouissement.

«L'enseignement de la langue doit être l'occasion de faire la synthèse des savoirs et surtout - car ceci est vital pour le minoritaire - du savoir-être: le comportement et les attitudes du jeune face à lui-même en tant que minoritaire».

S'approprier ses réalités culturelles, par France Levasseur-Ouimet et Frank McMahon, Faculté St-Jean, Université de l'Alberta, 1987, p. 6.

La culture

Tout en reconnaissant que le mot culture a plusieurs sens, on peut la définir comme étant une manière d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de sentiments, de croyances et de valeurs qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté. Peu importe la définition, la personnalisation de la culture pour l'élève constitue un point fondamental. L'élève doit se sentir participant et non spectateur. L'élève doit être capable tout autant de saisir la culture de son milieu que de se l'approprier. L'élève doit pouvoir comprendre que la culture fransaskoise s'inscrit dans le courant d'une culture francophone à dimension mondiale influencée par le milieu social et géographique de la Saskatchewan. C'est ainsi que la programmation doit viser à:

- développer chez l'élève une bonne connaissance de l'histoire du peuple canadien- français tout en portant une attention particulière à l'histoire fransaskoise;
- favoriser chez l'élève l'épanouissement de sa culture canadienne-française et de ses composantes;
- faciliter l'évolution et l'épanouissement de la culture fransaskoise;
- fournir un moyen de ressourcement des valeurs fondamentales de la culture canadienne-française;
- assurer que la culture fransaskoise soit étudiée dans le cadre de la culture francophone mondiale;
- relier des objectifs pédagogiques au vécu de chaque élève;
- valoriser l'apport personnel de l'élève comme ajoutant de nouvelles dimensions à la culture du milieu.

«La culture doit être une composante intégrale du curriculum. Des objectifs, des activités, du matériel doivent être conceptualisés et une véritable vie culturelle doit être planifiée.»

L'assimilation linguistique des francophones hors Québec, le défi de l'école française et le problème de l'unité nationale, par Réal Allard et Rodrigue Landry de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton. L'allocation fut présentée à la réunion annuelle de l'ACELF les 18, 19 et 20 août 1988 à Winnipeg, p. 17 et 18.

Finalité

Ce programme de sciences humaines a pour objectif de fournir aux élèves fransaskois et fransaskoises une occasion de découvrir leur univers et de devenir des citoyens et citoyennes informés et responsables, capables de contribuer pleinement au développement de la grande communauté humaine.

Buts du programme

En tant que Fransaskois et Fransaskoise...

- l'élève apprendra les réalités historiques, géographiques, politiques, économiques et sociales de l'univers physique et humain qui l'entoure;
- l'élève développera les aptitudes nécessaires favorisant en lui ou en elle, tout au long de sa vie, l'apprentissage autonome axé sur l'analyse, le raisonnement critique et la créativité;
- l'élève développera à la fois son assurance et un sentiment de fierté vis-à-vis de son identité, et apprendra à respecter la dignité et la valeur des autres;
- l'élève découvrira la richesse du patrimoine culturel fransaskois et franco-canadien;
- l'élève pourra s'approprier ses réalités culturelles et les développer afin de participer à l'évolution de la société.

Philosophie: cinq principes

- **Le premier principe** consiste à favoriser le développement personnel de l'élève à partir de son vécu afin qu'il ou elle puisse participer pleinement à la vie en société.
- **Le deuxième principe** consiste, pour l'élève, à connaître le monde fransaskois et à acquérir des habiletés lui permettant d'y vivre en harmonie. L'élève doit donc apprendre la langue et la façon de penser de son groupe pour se sentir chez lui ou chez elle dans la communauté fransaskoise. L'élève va évoluer dans la société, et acquerra donc des connaissances qui lui permettront de prendre une part active à la vie de la communauté locale, nationale et mondiale.
- **Le troisième principe** consiste à donner aux élèves une bonne estime de soi. Les enseignants et enseignantes devront travailler de près avec les

élèves pour que ceux-ci parviennent à harmoniser leur identité culturelle fransaskoise dans un milieu non francophone.

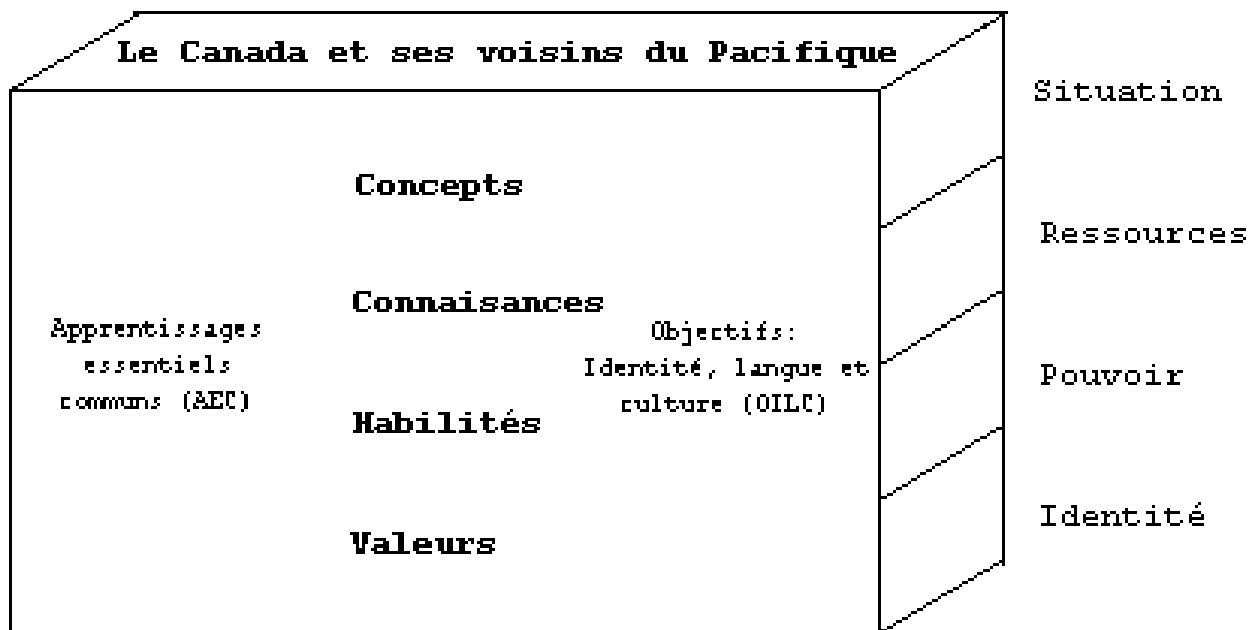
- **Le quatrième principe** consiste à permettre aux enseignants et enseignantes d'évoquer les réalités du passé et les images de l'avenir. C'est en rattachant l'enfant à son patrimoine et en lui permettant d'entrevoir son avenir qu'on lui offrira la possibilité de s'identifier à son groupe et de vivre sa culture.
- **Le cinquième principe** consiste avant tout à comprendre que l'enseignement, ainsi que l'apprentissage, sont des exercices de coopération entre les enseignants et enseignantes, les élèves, les parents et la communauté.

Les idées et principes ont été tirés et adaptés en partie d'une conférence intitulée «La programmation académique» donnée par Monsieur Alain J. Nogue, le 14 novembre 1989, à Gravelbourg, en Saskatchewan. Conférence diffusée depuis Edmonton dans le cadre du cours FOED 401.

Contenu notionnel

Le programme d'études de sciences humaines comporte un cadre conceptuel qui se développe de la 1^{re} à la 12^e année, de façon à assurer une présentation progressive des apprentissages essentiels communs (AEC) ainsi que les objectifs identité, langue et culture (OILC) en sciences humaines.

Le modèle ci-dessous constitue une représentation du programme de la 7^e année:



Ce modèle définit quatre buts importants pour l'enseignement des sciences humaines:

- l'acquisition de concepts: cet enseignement vise à aider les élèves à comprendre et à appliquer certaines notions de sciences humaines;
- les connaissances: il s'agit de fournir aux élèves de l'information de base sur les sciences humaines;
- les habiletés et les capacités: il s'agit d'apprendre aux élèves à acquérir les habiletés et les capacités nécessaires pour comprendre et utiliser l'information sur les sciences humaines qui leur est donnée;
- les valeurs: il s'agit de fournir aux élèves des occasions de s'exercer à débattre certaines questions, et à évaluer certaines idées et croyances en faisant preuve d'esprit critique pour développer les habiletés et les attitudes grâce auxquelles ils ou elles pourront se montrer constructifs dans une société démocratique.

Les thèmes pour les sciences humaines et sciences sociales de la 1^{re} à la 12^e année

Le programme recouvre douze thèmes, un pour chaque année. Ces thèmes sont organisés de façon progressive, ce qui permet de guider les élèves du connu à l'inconnu en élargissant leur vision du monde. Les thèmes de la 1^{re} à la 12^e année sont les suivants:

Année	Thème
1 ^{re}	Les familles
2 ^e	Les communautés locales
3 ^e	Comparaison entre les communautés
4 ^e	La Saskatchewan
5 ^e	L'identité canadienne
6 ^e	Le Canada et ses voisins de l'Atlantique
7 ^e	Le Canada et ses voisins du Pacifique
8 ^e	Les études fransaskoises
9 ^e	Les fondements de la société
10 ^e	Les organisations sociales
11 ^e	Les problèmes du monde contemporain
12 ^e	Les études canadiennes

Le tronc commun

Les principaux éléments du tronc commun sont les **domaines d'étude obligatoires** et les **apprentissages essentiels communs**. Le tronc commun prévoit aussi des cours choisis localement et une dimension adaptation (ou pédagogie différenciée) qui donne aux enseignantes et aux enseignants la possibilité de personnaliser leur enseignement et de répondre aux besoins au niveau local.

Le tronc commun est conçu pour «permettre à tous les élèves de la Saskatchewan de recevoir une instruction qui renforcera l'enseignement des habiletés de base et introduira toute une gamme d'habiletés nouvelles dans le programme d'études. Il portera aussi sur les méthodes et les connaissances nécessaires pour atteindre les objectifs plus vastes déterminés par le Comité d'étude des programmes et de l'enseignement» (d'après *Tronc commun: projet d'implantation*, janvier 1988, p. 3).

Les sept domaines d'étude obligatoires du tronc commun sont la langue, les mathématiques, les sciences, les sciences humaines, l'hygiène, l'éducation artistique et l'éducation physique.

Les six apprentissages essentiels communs (AEC) ont été définis et seront inclus dans l'enseignement des sciences humaines, car ils en affectent l'enseignement. Cela signifie que les AEC doivent être enseignés et évalués dans le cadre des cours de sciences sociales.

Ces apprentissages essentiels communs (AEC) sont les suivants:

L'apprentissage autonome. Il suppose que l'on donne aux élèves la possibilité de devenir des personnes capables, sûres d'elles, motivées, désireuses d'apprendre toute leur vie, pour qui l'apprentissage est un instrument de croissance personnelle et de prise de conscience sociale.

Les capacités et les valeurs personnelles et sociales. Elles ont trait aux aspects personnels, moraux, sociaux et culturels des matières scolaires; elles visent surtout à former des citoyennes et des citoyens compatissants et responsables qui comprennent le fondement rationnel des valeurs morales.

La créativité et le raisonnement critique. Ils visent à aider les élèves à développer leur capacité de créer et d'examiner, en faisant preuve d'esprit critique, des idées, des démarches, des expériences et des objets reliés aux sciences humaines.

La communication. Elle met l'accent sur la compréhension par les élèves du langage employé dans les sciences humaines.

L'initiation à l'analyse numérique. Elle consiste à aider les élèves à acquérir un niveau de compétence qui leur permettrait d'appliquer les concepts de mathématiques aux sciences humaines.

L'initiation à la technologie. Elle aide les élèves à comprendre que les systèmes technologiques font partie des systèmes sociaux et ne peuvent pas être séparés de la culture au sein de laquelle ils sont façonnés.

Les perspectives et le contenu indiens et métis

Il est question de l'intégration aux programmes d'études des perspectives et du contenu indiens et métis dans plusieurs documents dont *Directions, Five Year Action Plan for Native Curriculum Development* et *Indian and Metis Education Policy from Kindergarten to Grade XII*. Ils s'accordent tous pour faire une recommandation capitale:

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan reconnaît le caractère unique des Indiens et des Métis, et leur place unique et légitime dans la société contemporaine et historique. Le ministère reconnaît que les programmes d'études doivent être modifiés pour mieux répondre aux besoins des Indiens et des Métis et que ces modifications seraient dans l'intérêt de tous les élèves.

L'inclusion des perspectives indiennes, métisses et inuites est dans l'intérêt de tous les élèves dans une société pluraliste. Voir sa culture représentée dans tous les aspects du milieu scolaire permet aux enfants d'acquérir un sentiment positif d'appartenance au groupe. Le choix de ressources relatives aux Indiens, aux Métis et aux Inuits stimule chez les élèves autochtones des expériences significatives et développe chez tous les élèves une attitude favorable à l'égard des Indiens, des Métis et des Inuits. Cette prise de conscience de sa propre culture et de celle des autres favorise le développement d'une image de soi positive, favorise l'apprentissage, permet de mieux comprendre la société pluraliste qu'est le Canada et soutient les droits de la personne.

En Saskatchewan, les élèves indiens, métis et inuits viennent de divers milieux socioculturels (Grand Nord, milieu rural et milieu urbain). Les éducateurs et éducatrices ont besoin de cultiver leurs connaissances des autres cultures pour mieux comprendre cette diversité. Les enseignants et enseignantes des élèves d'origine autochtone sont avantagés par une meilleure prise de conscience de la sociolinguistique appliquée, de la théorie de l'apprentissage de la langue maternelle et de la langue seconde, et des variétés dites «standard» et «non standard» de l'anglais. Il faut que les enseignants et enseignantes utilisent diverses stratégies d'enseignement qui tiennent compte des connaissances, cultures, styles d'apprentissage et points forts des élèves autochtones, et qui les exploitent. Pour une mise en oeuvre efficace de tous les programmes d'études, il faut des adaptations qui seront sensibles aux besoins de ces élèves.

En Saskatchewan, il incombe aux enseignants et enseignantes d'intégrer aux unités appropriées suffisamment de contenu relatif aux Indiens, aux Métis et aux Inuits et de prévoir des ressources qui présentent les perspectives authentiques de ces peuples autochtones. Les enseignants et enseignantes doivent également évaluer toutes les ressources pour voir si elles contiennent des préjugés, et apprendre aux élèves à les dépister.

En résumé, le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'attend à ce que les programmes d'études et le matériel didactique:

- présentent une image positive des Indiens, des Métis et des Inuits;
- renforcent les convictions et les valeurs des peuples indiens, métis et inuits;
- comprennent des questions contemporaines aussi bien qu'historiques;
- reflètent la diversité au point de vue droit, politique, société, économie et région géographique des Indiens, des Métis et des Inuits.

Les douze principes de la philosophie indienne

tirés de l'Arbre sacré

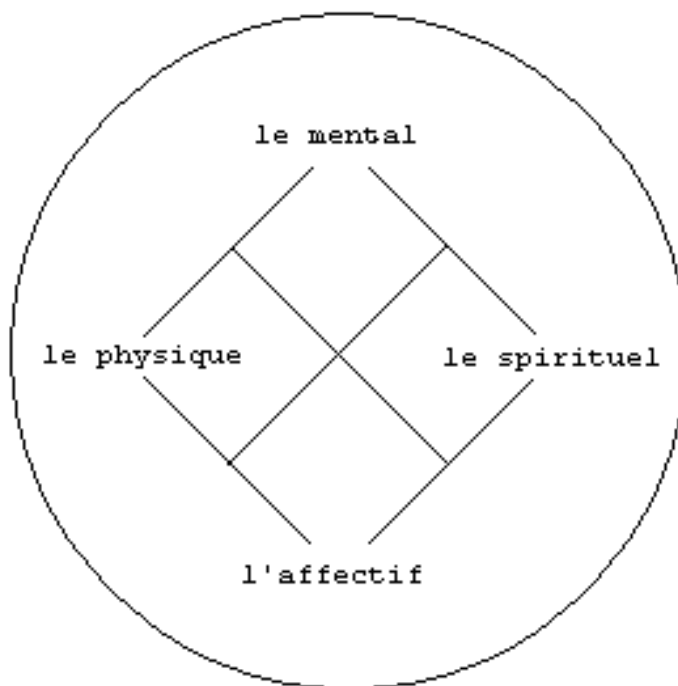
Lors d'une conférence tenue à Lethbridge en Alberta en décembre 1982, des Anciens, des chefs spirituels et des professionnels indiens venus de toutes les régions du Canada ont défini les éléments fondamentaux qu'ils considéraient communs à toutes les philosophies indiennes du Canada. Ces éléments sont à la base des travaux en cours actuellement à l'Université de Lethbridge, le Projet de développement des quatre mondes («Four Worlds Development Project»).

Bien que ces éléments philosophiques soient de nature historique, ils continuent à être un facteur dans la perception du monde des peuples indiens et métis à l'époque contemporaine.

1. L'approche holistique. Tout est relié. Tout dans l'univers fait partie d'un tout unique. Tout est lié d'une certaine façon à autre chose. Il n'est donc possible de comprendre une chose que si l'on comprend comment cette chose est liée au reste.
2. L'évolution. Toute la création est en état d'évolution constante. La seule chose qui soit toujours la même, c'est que tout passe par des cycles de changements qui se répètent. Une saison suit l'autre. Les êtres humains naissent, vivent leur vie, meurent et entrent dans le monde des esprits. Tout évolue. Les choses subissent deux sortes de changements, car les choses se font (la formation) et elles se défont (la désagrégation). Ces deux sortes de changements sont nécessaires et sont toujours liées les unes aux autres.
3. Les changements arrivent par cycles ou selon des constantes. Ils n'arrivent pas au hasard ou accidentellement. Il est parfois difficile de voir en quoi un changement donné est lié à tout le reste. Cette difficulté s'explique ordinairement par le fait que notre point de vue (la situation à partir de laquelle nous considérons le changement) limite notre capacité de voir clairement.
4. Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas. Le monde physique est réel. Le monde spirituel est réel. Ce sont deux aspects de la même réalité. Et pourtant, ce sont des lois distinctes qui régissent l'un et l'autre. Toute violation des lois spirituelles peut affecter le monde physique. Toute violation des lois physiques peut affecter le monde spirituel. Une vie équilibrée respecte les lois de ces deux dimensions de la réalité.

-
5. Les êtres humains ont une dimension spirituelle et une dimension physique.

Le cercle de l'Esprit



6. Les êtres humains peuvent toujours acquérir de nouveaux talents, mais au prix d'efforts. Le peureux peut devenir courageux, le faible, fort et intrépide, la personne insensible peut apprendre à se soucier des sentiments des autres et la personne matérialiste peut acquérir la capacité d'introspection et écouter sa voix intérieure. Le processus que l'être humain utilise pour développer ces nouvelles qualités peut être appelé «l'apprentissage véritable».
7. Il existe quatre dimensions de «l'apprentissage véritable». Ces quatre aspects de la nature de chaque personne sont reflétés dans les quatre points cardinaux du cercle de l'esprit. Ces quatre aspects de notre être se développent par l'exercice de la volonté. On ne pourra dire qu'une personne a fait un apprentissage complet et harmonieux si ces quatre dimensions de son être n'ont pas été impliquées dans le processus.
8. La dimension spirituelle du développement humain peut être envisagée comme un ensemble de capacités liées entre elles.

La première, c'est la capacité d'être sensible à des réalités qui n'ont pas d'existence matérielle, comme les rêves, les visions, les idéaux, les enseignements, les objectifs et les théories, et d'intégrer ces réalités dans notre vie.

La deuxième, c'est la capacité d'accepter ces réalités comme le reflet (sous forme de représentation symbolique) d'un potentiel inconnu ou non réalisé nous permettant de faire quelque chose ou d'être quelque chose de plus ou de différent de ce que nous sommes à l'heure actuelle.

La troisième, c'est la capacité d'exprimer ces réalités immatérielles à l'aide de symboles, comme ceux du langage, des arts ou des mathématiques.

La quatrième, c'est la capacité d'utiliser cette expression symbolique pour orienter notre action future, c'est-à-dire nos efforts pour transformer en réalité vivante ce qui n'apparaissait auparavant que comme une possibilité.

9. Les êtres humains doivent prendre une part active à la réalisation de leur propre potentiel.
10. La porte que nous devons tous franchir si nous voulons devenir plus que ce que nous sommes maintenant, ou en être différents, est la porte de la volonté. Il faut qu'une personne décide de faire le voyage. La voie a une patience infinie. Elle sera toujours là pour ceux qui décident de la suivre.
11. Quiconque s'embarque pour le voyage du développement personnel (c'est-à-dire s'engage et respecte son engagement) recevra de l'aide. Des guides et des professeurs apparaîtront et des protecteurs spirituels protégeront le voyageur. Le voyageur n'aura pas à subir d'épreuves qu'il n'aura déjà la force de surmonter.
12. La seule source d'échec du voyage sera si le voyageur manque aux enseignements de l'Arbre sacré.

Reproduit avec autorisation:

Four Worlds Development Press
Projet de développement des quatre mondes
Université de Lethbridge
4401 University Drive
Lethbridge (Alberta) T1K 3M4

L'apprentissage à base de ressources

L'enseignement et l'apprentissage à base de ressources permettent aux enseignantes et enseignants de faire une contribution considérable à la formation des attitudes et des capacités nécessaires à l'apprentissage autonome la vie durant. L'apprentissage à base de ressources implique l'enseignante ou l'enseignant et le ou la bibliothécaire, si possible, dans la planification d'unités qui intègrent les ressources aux activités de la classe et qui enseignent aux élèves les démarches nécessaires pour découvrir, analyser et présenter de l'information.

L'apprentissage à base de ressources fait utiliser aux élèves des ressources de toutes sortes: livres, revues, films, vidéos, logiciels et bases de données, objets de manipulation, jeux vendus dans le commerce, cartes, musées, excursions, photos, objets naturels et fabriqués, équipement de production, galeries d'art, spectacles, enregistrements et personnes de la communauté.

L'apprentissage à base de ressources est axé sur l'élève. Il lui permet de choisir, d'explorer et de découvrir. Les élèves sont encouragés à faire des choix dans un environnement riche en ressources, où leurs pensées et leurs sentiments sont respectés.

Les points suivants aideront les enseignants et enseignantes à tirer parti de l'enseignement et de l'apprentissage à base de ressources:

- discuter avec les élèves des objectifs de l'unité ou de l'activité. Mettre en corrélation les habiletés nécessaires pour la recherche et les activités de l'unité pour que les habiletés soient enseignées et mises en pratique en même temps. Collaborer avec l'enseignante ou l'enseignant-bibliothécaire, le cas échéant;
- planifier bien à l'avance avec le personnel du centre de ressources pour s'assurer de la disponibilité de ressources adéquates et pour prendre des décisions au sujet de la répartition de l'enseignement, le cas échéant;
- utiliser diverses ressources dans votre enseignement pour montrer aux élèves que vous aussi, vous faites de la recherche et que vous êtes constamment à la recherche de nouvelles sources de connaissances. Discuter avec les élèves de l'utilisation au cours de la recherche d'autres bibliothèques, de ministères, de musées et d'organismes divers de la communauté;
- demander à l'enseignante ou l'enseignant-bibliothécaire, le cas échéant, de préparer des listes de ressources et des bibliographies, en cas de besoin;
- encourager les élèves à demander de l'aide, s'ils ou elles en ont besoin, lorsqu'ils font des activités ou des devoirs;

-
- contribuer à la planification de programmes de perfectionnement pour apprendre à bien utiliser les ressources, et participer à de tels programmes;
 - faire commander régulièrement des ressources qui appuieront les programmes d'études pour le centre de ressources;
 - souligner, au cours des entretiens avec les collègues, les directrices et directeurs d'école, les directeurs et directrices de l'éducation, le caractère indispensable du centre de ressources et de son personnel professionnel.

L'équité des sexes

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est engagé à fournir une bonne éducation à tous les élèves de la maternelle à la 12e année. Il est reconnu que des attentes fondées essentiellement sur le sexe de l'élève limitent son plein épanouissement. Pour réaliser l'équité des sexes, il faut réduire les préjugés sexistes qui limitent la participation et les choix de tous les élèves.

Certains préjugés et certaines pratiques ont disparu, mais d'autres demeurent. L'école qui a visé l'égalité des chances pour les garçons et les filles doit maintenant faire un effort pour permettre l'égalité des avantages et des résultats.

Il incombe à l'école de créer un milieu scolaire exempt de tout préjugé sexiste en diminuant les attentes et les attitudes attribuées à une personne en fonction de son sexe. On atteint ce but en favorisant une meilleure compréhension de la question et en utilisant des ressources et des méthodes d'enseignement non sexistes. Il faut encourager les filles et les garçons à examiner toute la gamme des options par rapport à leurs aptitudes, leurs capacités et leurs intérêts, plutôt que leur sexe.

Il faut tenir compte, dans les programmes d'études de la province, de la diversité des rôles et de la gamme des expériences, des comportements et des attitudes qui s'offrent à tous les membres de la société. Ce programme d'études veut assurer un contenu, des activités et des méthodes d'enseignement impartiaux, quant au sexe, et rédigés dans un langage inclusif. Les enseignants et enseignantes peuvent ainsi créer un milieu exempt de préjugés et permettant aux filles et aux garçons de partager toutes les expériences et d'avoir les mêmes possibilités de cultiver pleinement leurs capacités et leurs talents.

La dimension adaptation (ou pédagogie différenciée)

La dimension adaptation (ou pédagogie différenciée) est un élément de tous les programmes d'études. Tout comme les apprentissages essentiels communs, la dimension adaptation est une composante du tronc commun et imprègne tous les programmes et tout enseignement. La dimension adaptation est définie de la façon suivante: le concept de faire les ajustements nécessaires dans le cadre des programmes pédagogiques approuvés pour reconnaître la diversité des besoins d'apprentissage des élèves. Cette notion recouvre les pratiques utilisées par l'enseignant ou l'enseignante pour adapter à chaque élève les programmes d'études, l'enseignement et le milieu scolaire.

L'essentiel de la dimension adaptation réside dans la phrase «chercher d'autres moyens». Quand on offre aux élèves d'autres moyens pour accéder au savoir et d'autres moyens pour exprimer leurs connaissances, on facilite leur participation à l'apprentissage. Tout comme des modifications telles que des rampes ou de larges portes rendent les locaux de l'école d'accès plus facile, des modifications au milieu scolaire, à l'approche pédagogique ou aux ressources peuvent améliorer l'accès à l'apprentissage. On utilise la dimension adaptation pour:

- maximiser l'autonomie de l'élève;
- faciliter l'intégration;
- maximiser la généralisation et le transfert;
- réduire les décalages entre la performance et la capacité;
- renforcer l'amour de l'apprentissage;
- favoriser une image de soi positive et un sentiment d'appartenance;
- favoriser la confiance;
- augmenter la volonté de s'engager dans l'apprentissage.

Ces objectifs contribuent à la raison d'être de l'école, qui est d'aider l'élève à développer au maximum sa capacité d'être autonome.

La dimension adaptation sera intégrée aux programmes d'études destinés aux écoles fransaskoises pour répondre aux besoins particuliers des individus et sera incorporée dans tous les programmes. Certains élèves auront de la difficulté à apprendre, d'autres trouveront l'école peu stimulante. Mais grâce à diverses adaptations apportées aux méthodes, à l'organisation du programme d'études ou de l'horaire et aux technologies appropriées, ces élèves participeront activement au contenu obligatoire des programmes d'études.

Voici quelques exemples du genre d'adaptation à apporter au programme pour combler les besoins particuliers de certains individus:

- utiliser des stratégies d'enseignement qui renforcent l'acquisition de la langue première;
- placer les élèves dans des groupes d'apprentissage coopératif hétérogènes;
- permettre aux élèves de développer des sujets de recherche qui leur sont appropriés et d'utiliser des ressources correspondant à leurs capacités, à leur

maîtrise de la langue, à leur style d'apprentissage préféré et à leur orientation culturelle;

- ajuster le rythme de la leçon pour s'assurer que chaque élève comprend le concept en question ou est stimulé par la présentation. Leur donner assez de temps pour explorer, créer, remettre en question et faire l'expérience directe de ce qu'ils ou elles apprennent;
- utiliser dans la même leçon, un vocabulaire à la fois simple et un vocabulaire de niveau plus avancé, de façon à élargir le vocabulaire de certains élèves. Par exemple: «Elle a beaucoup de chagrin. Elle est très triste.»;
- changer la méthode d'enseignement pour répondre aux besoins de l'individu;
- changer l'arrangement physique de la classe pour permettre à l'élève de mieux profiter de l'enseignement;
- préparer des activités plus difficiles pour les élèves qui ont déjà atteint un niveau élevé de compétence;
- utiliser tous les services d'appui (méthodes et personnel) à sa disposition.
L'adaptation n'est pas possible sans eux.

La dimension adaptation comprend tout ce que l'enseignant ou l'enseignante fait pour rendre l'apprentissage pertinent et adéquat pour chaque élève. Puisque la dimension adaptation imprègne toute la pratique de l'enseignement, le jugement professionnel des enseignantes et enseignants devient le facteur clé dans le processus de prise de décision. Ce programme d'études permet cette flexibilité et cette prise de décision de leur part.

Le programme d'études de sciences humaines et sciences sociales de la maternelle à la 12^e année

«L'enfant ne saisira véritablement le sens d'un concept qu'après avoir eu la possibilité de le réinventer par lui-même.»

Piaget

Les enseignants et enseignantes de sciences humaines doivent aller plus loin que la seule mémorisation de données factuelles. Pour atteindre les divers objectifs définis par le Groupe d'étude pour les sciences sociales, par le Comité de planification pour les sciences sociales, par les divers documents du tronc commun, ainsi que par les autres organismes et documents cités plus haut, il faut que les enseignantes et les enseignants de sciences sociales offrent à leurs élèves des expériences d'apprentissage qui leur permettront de réfléchir aux faits, de débattre des questions et de les évaluer, et de traiter cette information de façon créative et pertinente.

On doit accorder à l'enseignement des connaissances, habiletés/capacités et valeurs nécessaires pour réaliser ces objectifs une importance égale à celle de la communication de l'information.

L'évaluation doit également refléter ces objectifs, car elle doit aller au-delà de la simple mémorisation des données.

L'enseignement par concepts

Les vingt concepts fondamentaux

En termes simples, un concept est une catégorie regroupant des représentations d'objets ou des idées similaires. Un ensemble de critères détermine l'appartenance ou non à chacune des catégories.

Le cadre conceptuel du programme de sciences humaines est organisé autour de vingt concepts fondamentaux tirés des diverses disciplines reliées aux sciences sociales. Ces concepts articulent la succession des apprentissages obligatoires relatifs aux connaissances, aux habiletés et aux valeurs. Les vingt concepts sont:

Besoins	Culture	Interaction	Ressources
Causalité	Diversité	Interdépendance	Situation
Changement	Environnement	Pouvoir	Technologie
Conflits	Identité	Prise de décision	Temps
Croyances	Institution	Répartition	Valeurs

Besoins: désigne ce qui est considéré comme nécessaire à l'existence, à la santé et au bien-être de l'individu. Il peut s'agir de nourriture, de vêtements, d'abri, d'organisation sociale, de communication ou de culture.

Causalité:	désigne la relation de cause à effet, le principe selon lequel rien ne se produit ni n'existe sans antécédents, en particulier dans le temps.
Changement:	désigne les différences ou modifications quantitatives et qualitatives qui se produisent au fil du temps. Il peut s'agir d'une évolution, d'une croissance, d'un progrès, d'une révolution ou d'une transition.
Conflits:	désigne une opposition directe, un désaccord ou un différend de nature politique ou culturelle. Désigne également la lutte intérieure ou spirituelle d'une personne aux prises avec un choc culturel.
Croyances:	désigne les opinions ou convictions acceptées comme vraies ou réelles. Elles peuvent être l'expression de la confiance ou de la foi (croyance religieuse par exemple). Les croyances sont étroitement liées à la culture, aux attitudes, aux valeurs et à l'identité.
Culture:	désigne la civilisation d'un peuple à un moment ou au cours d'une période donnée. Elle est définie par ses coutumes, ses arts et les objets qu'elle utilise, ainsi que par la façon dont ce peuple vit et travaille pour satisfaire ses besoins fondamentaux.
Diversité:	désigne le fait de présenter des différences ou des caractères hétérogènes. Il s'agit des différences entre les cultures et les attributs culturels, les régions, les pays et les milieux.
Environnement:	désigne tout le milieu naturel et culturel, les conditions et les influences qui agissent sur la croissance et le développement des êtres vivants. Ceci comprend l'environnement naturel, c'est-à-dire la terre, l'eau, l'air et l'énergie; l'environnement biologique qui comprend tout ce qui est vivant, créatures et plantes; l'environnement (milieu) social qui désigne les gens et leur interaction (environnement culturel). Ces trois environnements et leur interaction forment l'environnement dans lequel nous vivons.
Identité:	désigne une personne, un groupe ou une nation qui se définit par ses croyances, ses attitudes, ses traditions et son mode de vie.
Institutions:	désigne les organisations ou les sociétés qui se sont donné des règles, des lois, des coutumes ou des valeurs et qui sont établies en fonction d'un objectif social ou public.

Interaction:	désigne une action ou une influence réciproque entre personnes ou entre groupes et avec les divers milieux dont ils font partie.
Interdépendance:	désigne les relations qu'entretiennent les personnes, les groupes ou les institutions. L'interdépendance est un phénomène à la fois naturel et culturel.
Pouvoir:	désigne le contrôle exercé sur un autre ou le mandat d'agir sur lui. Il peut s'agir du pouvoir d'un individu sur d'autres individus, d'une institution sur des individus, ou d'un pays sur un autre.
Prise de décision:	désigne, pour un individu ou un groupe, l'action d'examiner les solutions possibles en vue de faire un choix.
Répartition:	fait référence à la répartition de la population, de la main-d'oeuvre, des richesses, des ressources naturelles dans un pays ou une région. La répartition peut se faire selon un ordre naturel ou déjà établi. On rencontre parfois le terme «distribution».
Ressources:	désigne, surtout en regard des activités économiques, la source de richesses réelles ou politiques, naturelles ou humaines, d'une région ou d'un pays.
Situation:	désigne une position ou un lieu défini par des coordonnées ou des limites.
Technologie:	désigne l'ensemble des outils, machines, matériaux, techniques et procédés qui permettent d'utiliser, d'adapter ou de transformer des produits du monde naturel. L'innovation technologique entraîne le changement et l'adaptation au changement.
Temps:	désigne une période mesurable au cours de laquelle a lieu ou continue d'avoir lieu une action, un processus ou un état. Pour s'y référer, on utilise des dates précises ou des termes temporels: âge, époque, ère, année.
Valeurs:	désigne le caractère d'estime (jugement) attribué aux idéaux, aux coutumes et aux conduites et se décrit en termes de croyance et de culture (plus ou moins en accord avec la société de l'époque).

Répartition des concepts de la 1^{re} à la 12^e année

Ces vingt concepts sont développés dans les diverses années selon le tableau suivant.

Niveau:	Élémentaire					Intermédiaire				Secondaire		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Concept:												
Besoins	√	√	√			√	√	√	√	√	√	√
Causalité				√	√				√	√	√	√
Changement	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Conflit			√		√			√		√	√	√
Croyances					√	√	√	√	√	√	√	√
Culture	√	√	√			√	√	√	√	√	√	√
Diversité	√	√	√	√	√		√					√
Environnement	√	√	√	√	√	√	√	√			√	√
Identité	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Institution	√	√				√	√	√	√	√	√	√
Interaction	√		√	√	√	√	√		√		√	√
Interdépendance	√	√	√	√	√			√		√	√	√
Pouvoir	√	√					√	√	√	√	√	√
Prise de décision	√	√	√	√	√			√	√	√	√	√
Répartition				√	√		√			√	√	√
Ressources		√	√	√			√		√	√	√	√
Situation		√		√	√	√	√		√	√	√	√
Technologie				√	√			√	√		√	√
Temps	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Valeurs		√	√			√	√	√	√	√	√	√

Acquisition des concepts

Le rapport du Comité de planification et les divers documents du tronc commun, qui présentent les apprentissages essentiels communs, ont pour objectif principal l'acquisition de processus mentaux de niveau élevé en même temps que celui de données factuelles. Ces objectifs signifient qu'il faut trouver des méthodes permettant aux élèves de travailler à la réalisation des deux objectifs en même temps. L'acquisition des concepts facilite la fusion de ces deux objectifs.

Les êtres humains organisent selon des modèles significatifs à l'aide de concepts. Des objets ou des idées ayant certaines caractéristiques ou attributs essentiels peuvent être placés dans une seule catégorie portant le même nom. Ces catégories sont des concepts.

Application des concepts

Un concept peut être une catégorie de choses aussi concrètes que des chaises ou une catégorie de relations aussi abstraites que le pouvoir. En apprenant à comprendre et à utiliser ces concepts, les élèves peuvent en utiliser les attributs essentiels comme critères permettant de classer les données et de faire des inférences. Ce processus leur permet de simplifier une information complexe en l'organisant selon un modèle significatif. C'est là un progrès important vers l'apprentissage autonome, ainsi que vers la créativité et le raisonnement critique.

L'enseignement des habiletés et capacités

Si l'on veut donner aux élèves la possibilité d'acquérir des processus mentaux de niveau élevé, il faut accorder une attention particulière à développer chez eux les capacités qui rendront cela possible. La réalisation des objectifs dans le cadre des apprentissages essentiels communs ne peut se faire que si l'on consacre du temps et des efforts à aider les élèves à acquérir les habiletés et capacités préalables nécessaires.

Selon Beyer, un programme efficace d'enseignement des processus mentaux devrait présenter un nombre limité d'habiletés/capacités (3-5) à chaque niveau. En effet, les élèves ne sont pas capables de maîtriser plus de cinq habiletés par an. Afin de s'assurer qu'ils ou elles en apprennent un nombre suffisant tout au long de leur éducation, les programmes doivent permettre un développement séquentiel des habiletés/capacités de l'élémentaire jusqu'au secondaire (Beyer, *Phi Delta Kappan*, mars 1984).

Avantages de la gradation des habiletés

Les recherches indiquent que l'acquisition des habiletés/capacités est beaucoup plus facile lorsqu'elle est enseignée selon un programme organisé et séquentiel permettant aux élèves de savoir quelles habiletés/capacités ils acquièrent et pourquoi. On trouvera plus loin la table séquentielle des capacités intellectuelles devant être acquises chaque année.

Adaptation

Le nombre d'habiletés identifiées pour chaque année a été limité à une ou deux afin de permettre à l'enseignant ou à l'enseignante d'adapter les exigences à sa classe. Les habiletés et capacités sont présentées progressivement tout au long de chaque cours de façon à ce que les élèves les assimilent au début du cours, puissent s'exercer à les appliquer pendant le cours et, enfin, aient l'occasion de les utiliser de façon autonome. Les élèves sont censés parvenir à une certaine autonomie dans l'utilisation des habiletés à chaque niveau.

Conceptualisations, catégorisation et classification, analyse et capacité de faire des hypothèses

On accorde beaucoup d'importance à la catégorisation et à la classification dans les années intermédiaires. Si la catégorisation (création d'un groupe ou d'une classe dans un système) est inhérente à la conceptualisation, elle doit également être enseignée en tant qu'habileté fondamentale pour la créativité et le raisonnement critique. La classification (organisation de groupes selon un système) est une autre habileté fondamentale enseignée dans les années intermédiaires (plus particulièrement en 9^e année), car elle est fondamentale à la capacité d'analyser. Par conséquent, on recommande que les habiletés de classification et d'inférence soient enseignées, renforcées et utilisées comme base du développement de la capacité d'analyse et de la capacité de faire des hypothèses en 10^e année. Les élèves apprendront à classer des données à l'aide de grilles de coordonnées et de schémas conceptuels. Une fois qu'ils sauront le faire, ils seront capables de faire des inférences sur les relations entre données. Ils peuvent ensuite utiliser ces inférences comme base d'hypothèse.

La maîtrise des habiletés et capacités

Chaque élève doit maîtriser une à deux capacités intellectuelles chaque année de manière à les utiliser de façon autonome. Dans l'évaluation des progrès de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant doit pouvoir déterminer si celui-ci ou celle-ci est capable d'utiliser cette capacité de façon autonome ou s'il ou elle en est encore à un stade préliminaire. Il sera nécessaire de renforcer les connaissances acquises pendant l'année précédente pour assurer la progression de l'élève tout au long de sa scolarité.

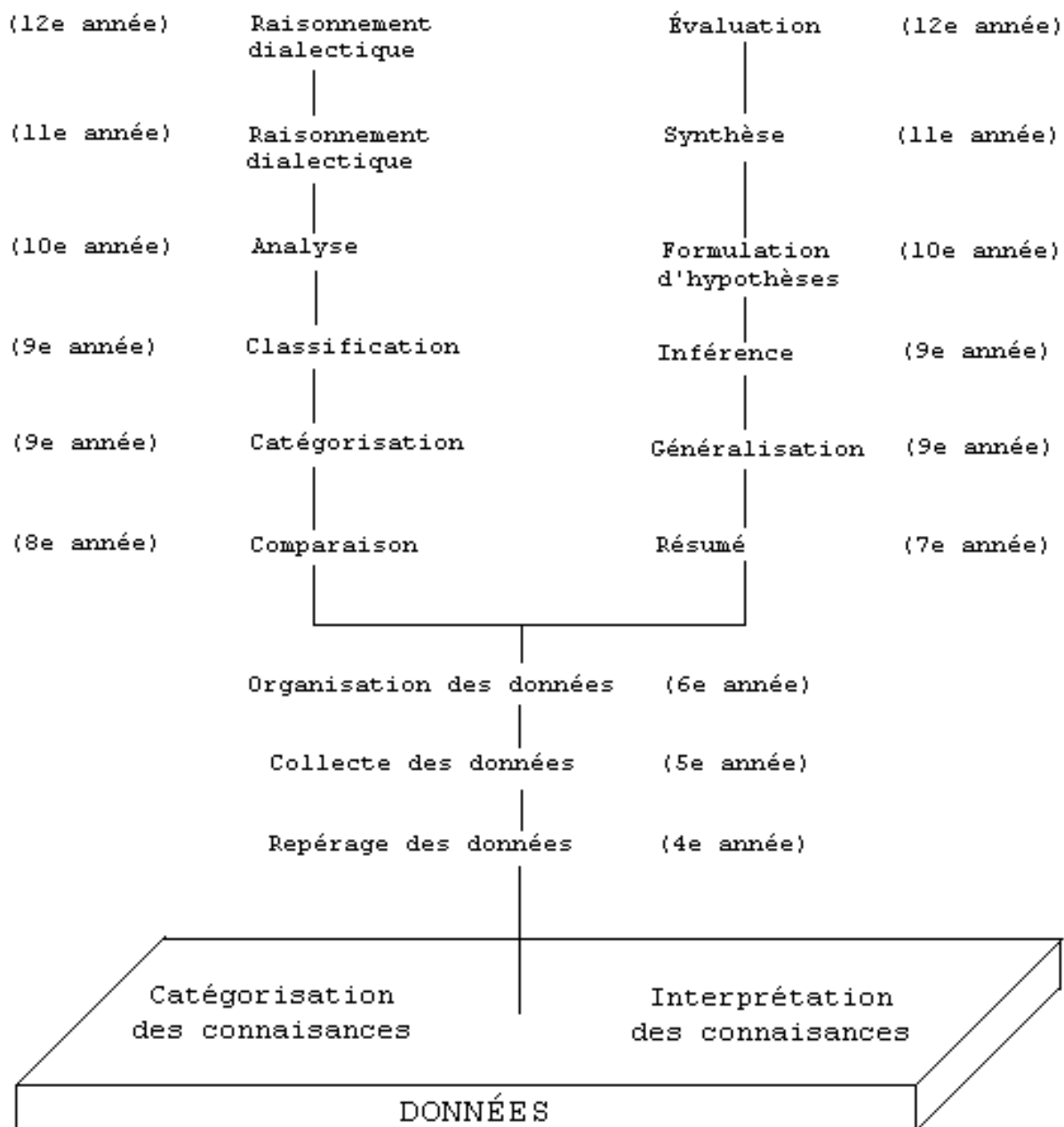
Le programme d'études prévoit quatre étapes d'apprentissage des habiletés et capacités:

- présentation formelle;
- application pratique dans un certain nombre de situations;
- usage autonome;
- maintien et développement.

L'enseignante ou l'enseignant pourra utiliser les termes descriptifs de présentation, application, usage autonome et maintien et développement dans une grille d'observation ou dans une échelle d'appréciation afin d'évaluer la progression de ses élèves.

On n'attend pas des élèves qu'ils ou elles se servent de la capacité ou de l'habileté enseignée de façon totalement efficace avant de l'avoir maîtrisée. Néanmoins, après une certaine période d'exercice, ils doivent l'utiliser de façon plus efficace qu'au stade de la présentation.

Table séquentielle des capacités intellectuelles



Adapté de *A Comprehensive Framework For Instructional Objectives*, Hannah and Michalelis.

N.B.: Le tableau ci-dessus ne doit pas être interprété comme attribuant une capacité intellectuelle à un seul niveau d'enseignement. **Toutes les capacités ci-dessus (et d'autres) sont utilisées chaque année, dans une certaine mesure.** Le tableau ci-dessus est une table séquentielle des capacités intellectuelles à enseigner de façon que celles que l'on présente formellement une année servent de fondement pour les années suivantes.

Le développement des habiletés dans le domaine des sciences humaines

Le fait de posséder une habileté signifie que l'on est capable de s'acquitter d'une tâche en particulier. Les tâches qui se rapportent aux sciences humaines exigent à la fois des habiletés techniques et intellectuelles. À titre d'exemples de compétences qui revêtent de l'importance en sciences humaines, mentionnons les habiletés de trouver des renseignements dans une bibliothèque, de travailler en groupe et de situer une ville sur une carte géographique.

Les élèves ont besoin d'habiletés pour trouver des données et les traiter, acquérir des concepts, apprendre de nouvelles habiletés et comprendre des valeurs et des croyances.

L'acquisition d'habiletés exige un enseignement systématique en contexte pertinent pour les élèves et la possibilité de mettre en pratique ce qu'on a appris immédiatement. Tout enseignement dispensé hors contexte et ne faisant pas l'objet de pratique immédiate est une perte de temps. Par exemple, l'habitude qui prévaut dans certaines écoles d'enseigner «les habiletés de bibliothèque» dans le cadre de cours de «bibliothéconomie» inscrits au programme, mais qui n'ont rien à voir avec le contenu du programme, est à proscrire. Lorsqu'on veut apprendre à des élèves à se servir d'un catalogue sur fiches ou d'un catalogue sur base de données informatisée, pour prendre un exemple plus précis, il faut attendre que ceux-ci aient à trouver des données spécifiques pour qu'ils puissent mettre l'enseignement en pratique immédiatement après le cours, avec l'encadrement qu'il faut.

L'acquisition d'habiletés passe par un apprentissage séquentiel obéissant à un enchaînement progressif. Les habiletés sont présentées selon le niveau de développement de l'élève et sont cumulatives. La portée en est élargie et elles sont rendues plus complexes à mesure que l'enfant acquiert de la maturité.

Diverses tables séquentielles dans le domaine des sciences humaines définissent des centaines d'habiletés à acquérir. Mais les recherches démontrent que les élèves ne sont capables d'en acquérir que quelques-unes au cours d'une année donnée. C'est dans cette optique que le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a identifié douze habiletés principales que les élèves devront acquérir en sciences humaines et dans d'autres disciplines s'il y a lieu. On insistera sur une habileté par année, et elle sera enseignée de manière structurée et mise en pratique de différentes façons, qui pourront aller de la classe entière sous la direction de l'enseignant à un enseignement individuel, dans lequel chaque élève devra être capable de démontrer seul qu'il ou elle a acquis l'habileté en question.

Pour les élèves de quatrième, cinquième et sixième année, l'habileté principale à acquérir consiste respectivement à repérer, à collecter et à

organiser des renseignements. Étant donné que ces habiletés sont de portée très vaste et qu'elles englobent en réalité de multiples habiletés secondaires, il est conseillé de procéder comme suit:

- Quatrième - Repérer l'information
- Cinquième - Collecter l'information
- Sixième - Organiser l'information
- Septième - Résumer l'information

Il est manifeste que certaines activités se recouperont. Il serait absurde pour les élèves de repérer des données sans avoir ensuite à les rassembler et à les organiser. Ce que cette structuration signifie en fait, c'est que les habiletés indiquées seront enseignées de manière structurée et mises en pratique dans diverses situations d'apprentissage au niveau indiqué.

Cela ne signifie pas que l'habileté ne sera enseignée ni mise en pratique qu'à ce niveau. Par exemple, en huitième année, l'idée maîtresse est de «comparer». Cela ne veut pas dire que les enseignants des classes antérieures doivent empêcher leurs élèves de comparer l'information qui leur est donnée. De fait, il est difficile d'imaginer une maternelle sans activités de comparaison. Le fait de mettre l'habileté ou la démarche en pratique à divers niveaux ne doit pas être perçu comme antinomique, mais plutôt comme une expérience précieuse, qui facilitera l'apprentissage des élèves au niveau donné.

En revanche, l'enseignant ou l'enseignante ne doit pas présumer que tous les élèves ont acquis une habileté au niveau où ils étaient censés le faire. Les élèves n'appliquent pas d'office les habiletés acquises à du nouveau matériel ou à de nouvelles circonstances. Les enseignants doivent donc procéder à des évaluations diagnostiques de manière continue et perfectionner au maximum les habiletés de leurs élèves si le besoin s'en fait sentir.

Le tableau qui suit donne une liste de certaines des habiletés que les élèves doivent posséder pour être en mesure de traiter les données qui leur seront livrées en sciences humaines. Sachant que les élèves passeront toute leur vie à mettre en pratique et à parfaire les habiletés qu'ils ont acquises, ce tableau indique quand présenter ces habiletés, quand escompter une certaine autonomie et quand organiser des travaux dirigés pour le maintien ou le perfectionnement de telle ou telle habileté. Ce tableau doit être utilisé comme guide général. Il ne se pose pas comme l'autorité suprême dans le domaine de l'acquisition des habiletés.

Presque toute habileté peut être acquise à des niveaux de développement divers. Pour les besoins du présent document, nous présumons que les attentes d'un enseignant ou d'une enseignante cadrent avec le niveau de développement de ses élèves.

Parallèlement à l'évaluation des concepts de sciences humaines, du contenu et des connaissances des élèves, il faut également évaluer l'acquisition des habiletés.

Il y a bien des façons d'enseigner des habiletés, et chacune présente ses avantages et ses inconvénients. Celle de Barry Beyer est utile en ce qu'elle fait appel au « bon sens ». Beyer part des hypothèses suivantes, qui sont incorporées dans les stratégies d'enseignement du programme d'études.

Une habileté s'acquiert d'autant mieux que les élèves:

- savent consciemment ce qu'ils font et comment ils le font;
- ne sont pas distraits par d'autres données qui se disputent leur attention;
- voient l'habileté modélisée;
- mettent l'habileté en pratique fréquemment, mais de manière intermittente;
- se fondent sur les commentaires reçus après les exercices pour se corriger;
- parlent de ce qu'ils ont fait tandis qu'ils s'exerçaient à l'habileté;
- reçoivent des conseils sur la façon d'utiliser l'habileté au moment où ils en ont besoin pour atteindre un objectif donné lié au contenu;
- bénéficient de la possibilité de mettre l'habileté en pratique dans d'autres situations que celle où on la leur a présentée.

Au niveau de l'enseignement, cela signifie que les élèves n'acquerront d'habiletés que lorsque les enseignants et enseignantes seront prêts à recourir à une stratégie bien définie visant l'autonomie.

- Les habiletés doivent être présentées de manière à montrer aux élèves qu'elles permettent d'accomplir des tâches reliées au sujet à l'étude. Cela permet de démontrer aux élèves l'utilité d'une démarche donnée.
- L'enseignant ou l'enseignante doit ensuite expliquer l'habileté en détail, en faisant bien comprendre ce en quoi elle consiste, son but et ses modalités d'utilisation. Il ou elle devrait dans la mesure du possible présenter la démarche en la modélisant dans une situation de classe.
- Une fois ces étapes terminées, les élèves doivent avoir l'occasion de mettre l'habileté en pratique dans le cadre du contenu du cours. (N.B. Il ressort des recherches menées à ce sujet que les habiletés doivent s'acquérir dans le contexte du contenu du cours enseigné, parce que les élèves n'appliquent pas automatiquement les habiletés acquises hors contexte aux situations et contenus nouveaux qu'ils rencontrent ultérieurement).
- Dans leurs exercices, les élèves doivent bénéficier d'aide sur la façon d'utiliser la démarche ou l'habileté et de la possibilité de réfléchir à l'utilisation efficace de l'habileté.

Beyer, B. – Improving thinking skills - defining the problem. – Phi Delta Kappan , 65 (7). – 1984. – P. 486-490

Tableau séquentiel de l'acquisition d'habiletés pour assimiler les données du programme de sciences humaines

Habiletés sur lesquelles insister:

Quatrième: **Repérer**, collecter et organiser les données.

Cinquième: Repérer, **collecter** et organiser les données.

Sixième: Repérer, collecter et **organiser** les données.

Septième: **Résumer** les données.

Huitième: **Comparer** les données.

Neuvième: **Faire des inférences** à partir de données fiables.

Acquisition d'habiletés et niveau

P = Présenter E = Exercer A = Autonomie R = Renforcement

HABILETÉS	niveau			
	P	E	A	R
Organisation et création				
Prend des notes pour écrire en ses propres termes	5	6	7	8
Organise ses idées/données par sujet et de manière logique pour démontrer leurs relations entre elles	4	5	6	6
A recours aux schémas conceptuels et aux plans pour rassembler les données	4	5	6	7
Classifie les données	+	6	6	7
Écrit dans un journal pour répondre aux questions qualitatives découlant des problèmes étudiés	+	6	6	7
Applique les renseignements obtenus d'un contexte (comme une encyclopédie) à un autre	+	6	6	7
A recours aux cartes, aux graphiques, aux tableaux et aux courbes pour consigner des données	+	6	7	8
Paraphrase certaines données pour répondre aux questions	+	6	6	7
Fait des généralisations et tire des conclusions provisoires	+	6	7	8
Relit ses propres travaux	+	6	7	8
Cite ses sources	+	6	7	8
Résume ses données	+	7	7	7
Compare les données	+	8	8	8

+ Désigne une classe inférieure à la quatrième ou supérieure à la huitième

Résumer les données	acquisition d'habiletés			
	P	E	A	R
Donne l'idée principale et les détails tirés de diverses sources pour son propre usage	√	√		
Retire l'essentiel de sources diverses	√	√		
Fait la distinction entre fait et opinion	√	√		
Fait des généralisations	√	√		
Traduit de l'information d'une forme à une autre	√	√		
Sélectionne et décrit un moyen approprié de présenter l'information				
Présentation orale	√	√		
Présentation écrite	√	√		
Présentation avec tableaux, tables, diagrammes	√	√		
Présentation avec cartes, graphiques, photos, dessins	√	√		
Présentation audiovisuelle	√	√		

Communication et partage

Voici les habiletés que chaque élève de l'élémentaire et de l'intermédiaire doit acquérir.

- Fait part de ses idées et informations dans le cadre d'une discussion en petit ou en grand groupe.
- Écoute attentivement et d'une oreille critique le point de vue ou la contribution des autres.
- Fournit et accepte des critiques constructives.
- Assume divers rôles, notamment celui de leader, au sein d'un groupe.
- Aide un groupe à fixer ses buts, à définir une tâche, à résoudre des problèmes et à travailler de façon efficace.
- Assume sa part de responsabilité, se conforme aux directives, participe avec enthousiasme et persévère jusqu'à l'accomplissement de la tâche.
- Présente son matériel de manière agréable, claire et concise.

Produits: Voici certaines façons dont les élèves de l'élémentaire et de l'intermédiaire peuvent partager les documents qu'ils ont organisés ou créés. Au cours d'une année scolaire, la plupart des élèves ont l'occasion de présenter des textes selon diverses modalités. Certains élèves ont toutefois besoin d'options particulières.

- **Exposés oraux:** discours, rapport, lecture, devinette, musique, histoire, poème, description, questions/réponses
- **Produits écrits:** rapport, histoire, poème, éditorial, inscription dans un journal, essai, journal de bord, test, livre, publicité, lettre, critique d'ouvrage, casse-tête
- **Présentations visuelles:** maquettes, dioramas, objets, graphiques, tableaux, affiches, cartes, courbes, images, casse-tête, mobiles, bande dessinée, schémas conceptuels, publicités, babillard, murale
- **Présentations par le biais d'un support:** enregistrement sonore, enregistrement vidéo, bande sonore de film, film, rétroprojecteur, diapositives, photographies, activités sur ordinateur
- **Participation/présentation en groupe:** discussion, entrevue, adaptation pour la scène, spectacle de marionnettes, discussion en table ronde, chanson, activité de simulation, préparation de nourriture, excursion, débat, sondage, remue-méninges, pantomime, jeu de rôle, pièce de théâtre
- **Projets à long terme:** ligne du temps, journal, album de coupures de journaux sur un thème

Voir également le document ministériel *Approches pédagogiques: Infrastructure pour la pratique de l'enseignement* qui explique les approches, les démarches et les stratégies propices aux nouvelles initiatives du Tronc commun.

L'enseignant ou l'enseignante doit savoir que chaque mode de présentation exige des habiletés particulières. Il se peut que les élèves aient besoin d'aide pour réfléchir aux étapes, à l'organisation et aux problèmes éventuels d'un mode de présentation donné.

L'évaluation ne doit pas seulement porter sur la qualité du produit fini, mais également sur les habiletés qui entrent en jeu. Un enseignant ou une enseignante-bibliothécaire peut, le cas échéant, fournir une aide précieuse pour ce qui est de la planification, de l'enseignement et de l'évaluation de divers projets.

L'évaluation

Évaluation des objectifs relatifs aux valeurs

De façon générale, il est préférable de ne pas évaluer les valeurs des élèves de façon sommative, car cela mène essentiellement à qualifier d'incorrectes les valeurs d'un ou d'une élève. Cela peut toutefois être nécessaire dans certaines situations portant sur les droits fondamentaux de la personne. Dans la plupart des cas cependant, il existe une variété telle de points de vue acceptables dans une société pluraliste qu'il est plus avantageux pour les enseignants et enseignantes d'aider les élèves à réfléchir au raisonnement soutenant ces valeurs.

Les objectifs relatifs aux valeurs, dans ce programme d'études, incitent l'élève à évaluer, à comprendre ou à s'intéresser à certains aspects de la vie sociale. On n'exige pas de l'élève qu'il ou elle adopte certaines valeurs, mais on lui suggère de commencer à comprendre certaines des implications morales, éthiques ou esthétiques d'une question sociale. Les objectifs de ce type se prêtent à des méthodes d'évaluation formative plus informelles.

L'enseignante ou l'enseignant peut «sentir» ce que les élèves ont appris au sujet des valeurs enseignées en classe à partir des discussions de classe, de groupes ou individuelles. Ils peuvent ainsi noter sur un tableau les changements dans les valeurs de leurs élèves, plutôt que de procéder à une évaluation finale de la qualité de ces valeurs. Ces changements peuvent être notés au moyen de dossiers anecdotiques ou de grilles d'observation.

La créativité et le raisonnement critique est un objectif fondamental du programme de sciences humaines dans le cadre du tronc commun. Les enseignantes et enseignants ne doivent pas nuire à cet objectif en insistant sur une prise de position unique sur des valeurs données en classe. Ils ou elles doivent au contraire profiter de ces occasions pour stimuler la discussion et le raisonnement autonome sur ces questions.

Les élèves doivent être encouragés à développer leurs capacités de raisonnement et de communication afin de définir des valeurs, d'exprimer leur point de vue et de le défendre dans un débat ouvert. Les enseignantes et enseignants peuvent évaluer le travail de leurs élèves de ce point de vue, à condition qu'il soit clair que cette évaluation porte sur la capacité à réfléchir, à penser logiquement et à communiquer plutôt que sur la valeur en tant que telle. Préciser exactement ce que sont ces habiletés et les stades de leur développement permet à l'enseignant ou à l'enseignante de mettre au point des instruments d'évaluation adéquats. N.B. Voir *Apprentissages essentiels communs: Manuel de l'enseignant*.

Évaluation des habiletés et capacités

Il est important également que l'évaluation montre clairement la relation entre ce qui a été enseigné et ce qui est évalué. Si les capacités ou habiletés sont l'un des principaux objectifs de l'enseignement, les instruments d'évaluation ne mesurant que l'assimilation des connaissances feront comprendre rapidement à l'élève ce qui est important dans ce cours. Il est essentiel, pour réaliser les objectifs de ce cours, d'insister sur les capacités et habiletés autant que sur l'information pour tout instrument d'évaluation utilisé.

L'évaluation des habiletés doit également exiger de l'élève qu'il ou elle démontre, d'une manière ou d'une autre, qu'il ou elle sait à quelle habileté faire appel dans une situation particulière et comment l'utiliser. Le matériel pour lequel l'élève doit faire appel à ses capacités et habiletés ne doit pas être connu afin que celui-ci ou celle-ci n'ait pas la possibilité de recourir à des généralisations préconçues, et de fausser ainsi l'évaluation.

La démarche d'évaluation pédagogique

L'évaluation pédagogique dans le sens général est une démarche systématique visant à déterminer le niveau atteint par un élève dans son apprentissage par rapport à une norme, comme les objectifs du cours ou la performance moyenne des élèves d'un groupe.

Selon le schéma suivant cette démarche s'effectue en deux étapes – la mesure et l'évaluation.

La mesure

Cette étape inclut la collecte, l'organisation et l'interprétation des données pertinentes.

- La collecte des données
La collecte des résultats ou des notes se fait avec des instruments de mesure comme le test oral ou écrit, le test de performance, les fiches anecdotiques, les échelles d'appréciation, les travaux écrits, les présentations orales ou la grille d'observation.
- L'organisation des données
Cette partie consiste à organiser et analyser les données pour faciliter leur interprétation. On tient compte des critères quantitatifs des résultats (les notes, les chiffres) et des critères qualitatifs des résultats (l'attitude, la coopération, le respect des règles).
- L'interprétation des données
Cette partie consiste à comparer les données recueillies à un point de référence choisi.

Il y a trois interprétations possibles: normative, critériée et par rapport à une performance antérieure de l'élève.

L'évaluation

Cette étape comprend le jugement et la décision.

- Le jugement

Cette partie de la démarche d'évaluation pédagogique consiste à examiner soigneusement les données recueillies par le biais des instruments de mesure en tenant compte des considérations pertinentes (la situation particulière de l'élève, le programme d'études, le moment de l'année, la variété des ressources, etc.) pour se faire une opinion sur la progression ou le niveau de réalisation des apprentissages de l'élève.

- La décision

Cette partie de la démarche d'évaluation pédagogique consiste, tout d'abord, à considérer les actions possibles, puis à choisir l'action qui correspond le mieux au jugement prononcé.

L'interprétation des données

Une personne pèse 60 kg. C'est une mesure quantitative qui est facile à vérifier avec une certaine précision. Pourtant, pour pouvoir porter un jugement de la valeur d'un tel poids (s'il est «bon» ou «mauvais» de peser 60 kg) il faut d'abord le comparer par rapport à un point de référence, à un standard. En effet, il y a trois interprétations à considérer:

- **Interprétation normative.** Ici on compare les données recueillies à des données analogues recueillies auprès de nombreuses personnes se trouvant dans une situation comparable. Si le recensement révèle que la plupart des autres personnes de même sexe, de même taille et de même type ont des poids qui varient entre 50 et 53 kilos, on peut alors porter un jugement et dire que dans un sens, le fait de peser 60 kilos n'est «pas bon». L'évaluation tient ici au contexte. En effet, dans les sociétés occidentales, quand il est question de poids, «bon» se rapporte en général à ce qui se situe dans la moyenne ou au-dessous. Dans d'autres cultures cependant, l'évaluation est tout à fait différente. Ainsi, dans les îles Tonga, peser plus que la moyenne révèle qu'on est un personnage de haut rang.
- **Interprétation critériée.** Ici, la mesure est comparée à une norme absolue, le critère. Le critère peut être arbitrairement déterminé, mais il s'appuie la plupart du temps sur une certaine logique. Supposons que seules les personnes de 55 kilos ou moins puissent participer au programme de navette spatiale. C'est là un critère qui a été déterminé en fonction des contraintes qu'imposent les moteurs de la fusée: ils régissent le poids total qui peut être mis en orbite. Dans ce cas, une personne pesant 60 kilos ne satisfait pas à ce critère.

-
- Interprétation par rapport à une performance antérieure de l'élève. On peut être soi-même son propre point de référence. Ici, on compare chez une même personne sa performance actuelle à sa performance antérieure. Prenons le cas de quelqu'un qui pesait 90 kilos il y a un an, avant d'entreprendre un régime. Son poids actuel de 60 kilos est donc considéré comme une amélioration majeure, même s'il se situe au-dessus de la normale et qu'il constitue un obstacle à une carrière d'astronaute.

Résumé du programme de 7^e année

Au cours de cette année, de nombreux élèves passeront de l'enfance à l'adolescence. D'autres sont déjà des adolescents ou adolescentes. Toute classe de 7^e année contiendra donc un mélange de personnes qui se trouvent à divers stades de leur développement physique et intellectuel. Il est probablement raisonnable de dire que la majorité des élèves demeureront au stade des opérations concrètes pour la presque totalité de l'année. Il est donc essentiel que le programme d'études offre une forte proportion d'expériences concrètes et une proportion faible d'abstractions, de façon à ce que l'élève n'ait besoin de ne manipuler qu'une variable à la fois.

Jusqu'à maintenant, les programmes d'études de sciences humaines se sont développés par rapport à la façon dont diverses structures organisationnelles sont reliées aux aspects importants de la structure sociale du Canada. Ceci a été accompli en partant de la famille et en continuant avec la communauté et la province. Cette partie du programme s'est terminée par une étude du Canada dans son entier en 5^e année. Tout comme il était essentiel d'étudier les relations de ces unités avec le Canada, il l'est aussi d'étudier les relations du Canada avec le monde. Ce processus a commencé en 6^e année et se poursuit en 7^e année avec un élargissement des complexités du schéma conceptuel.

À ce niveau, comme aux autres, on cherche toujours à **développer chez l'élève fransaskois ou fransaskoise une bonne connaissance de l'histoire et de la culture du peuple canadien-français**. Également, à ce même niveau, on tente surtout de **développer une bonne connaissance de l'histoire et de la culture des peuples francophones à l'échelle mondiale**.

En général, **les élèves de ce niveau prennent graduellement conscience du monde et s'intéressent à ce qui se passe au-delà de leurs frontières; ils et elles cherchent notamment à se situer dans une perspective plus large**. Un cours dynamique, permettant l'exploitation des événements du jour et des questions d'actualité à mesure qu'ils se présentent, enrichira le programme d'études en sciences humaines.

De façon générale, les élèves se tournent également davantage vers autrui et acquièrent une conscience sociale. Comme tels, ils et elles tendent à devenir plus actifs et prennent plaisir à faire des projets et à prendre des décisions, à participer à des projets qui ont un sens et à travailler avec les autres pour réaliser des objectifs valables. Les élèves devraient avoir l'occasion dans le courant de l'année de projeter et de mener à bien, en collaboration, quelques activités qui leur profiteraient personnellement ou collectivement.

Généralement, les élèves sont prêts à traiter des informations diverses, à les structurer et à les partager de multiples façons, et ils sont capables de le faire.

Toutefois, ils et elles devront être guidés dans leur recherche de l'information et dans son traitement, et ils et elles auront besoin de nombreuses occasions de mettre ces aptitudes en pratique.

Dans la mesure du possible, l'enseignant ou l'enseignante devrait concevoir et réaliser un grand nombre d'activités en sciences humaines avec le concours d'un enseignant ou d'une enseignante-bibliothécaire.

Contenu et objectifs du cours

La septième année met en place quatre grands concepts: la situation, les ressources, le pouvoir et l'identité. Chacun de ces grands concepts regroupe un certain nombre de concepts secondaires comme le montre le schéma conceptuel. Le contenu exploité en 6e année portait principalement sur la ceinture de l'Atlantique, **tandis qu'en 7e année c'est plutôt le tour des pays de la ceinture du Pacifique**. En sélectionnant judicieusement le contenu particulier de ces deux années, les enseignants ou enseignantes devraient être en mesure de présenter à leurs élèves une vue d'ensemble des relations du Canada avec les autres pays du globe.

Les objectifs généraux du cours dérivent du schéma conceptuel du programme et des apprentissages obligatoires. Ces objectifs sont présentés comme des connaissances notionnelles, des habiletés et des valeurs acquises. Chaque objectif général particulier est décrit dans les grandes lignes, comme le résultat d'un apprentissage du contenu proposé ou d'un autre que l'enseignant ou l'enseignante peut décider d'utiliser.

Il est possible d'indiquer des objectifs spécifiques à chaque élément du contenu et des stratégies. Cependant, les objectifs concernant les habiletés et les valeurs peuvent souvent s'appliquer à plusieurs éléments. C'est pourquoi ceux-ci ne devraient pas nécessairement être interprétés comme se rapportant à un seul élément du contenu.

Les indications qui figurent dans la colonne «Concepts/contenu» dépassent largement ce qu'il est raisonnable d'aborder avec les élèves au cours de l'année. Dans certains cas, l'enseignant ou l'enseignante peut décider d'exploiter intégralement le contenu proposé avec tous les élèves, mais dans d'autres, ces indications devraient être interprétées comme l'occasion d'individualiser l'enseignement en fonction des capacités et de la motivation de certains élèves. L'enseignant ou l'enseignante peut également, au moment opportun, substituer au contenu proposé des documents mis au point sur place. Ceux-ci devraient correspondre aux intérêts de la communauté, mais également satisfaire aux objectifs relatifs aux habiletés et aux valeurs.

La tâche particulière qui incombe au programme de sciences humaines pour les élèves des années intermédiaires consiste **dans le développement progressif des habiletés de traitement des informations relatives**

aux sciences humaines. Des objectifs généraux concernant les habiletés ont été assignés à chaque année de la façon suivante:

- pour la 6e année, **repérer, rassembler et organiser les données;**
- pour la 7e année, **résumer les données;**
- pour la 8e année, **comparer les données;**
- pour la 9e année, **faire des inférences à partir de données fiables.**

Les habiletés devant être développées en 7e année sont toutes reliées à l'habileté centrale de résumer l'information. Elles sont énumérées à la page 26. Certaines des composantes importantes de cette habileté ont été présentées avant la 7e année. Elles sont cumulatives et doivent être consolidées. D'autres habiletés qui s'intégreront à celles présentées en 8e année sont également présentées ou consolidées. L'objectif, au cours de ces années, est d'assurer aux élèves des habiletés fondamentales qui préconisent: *

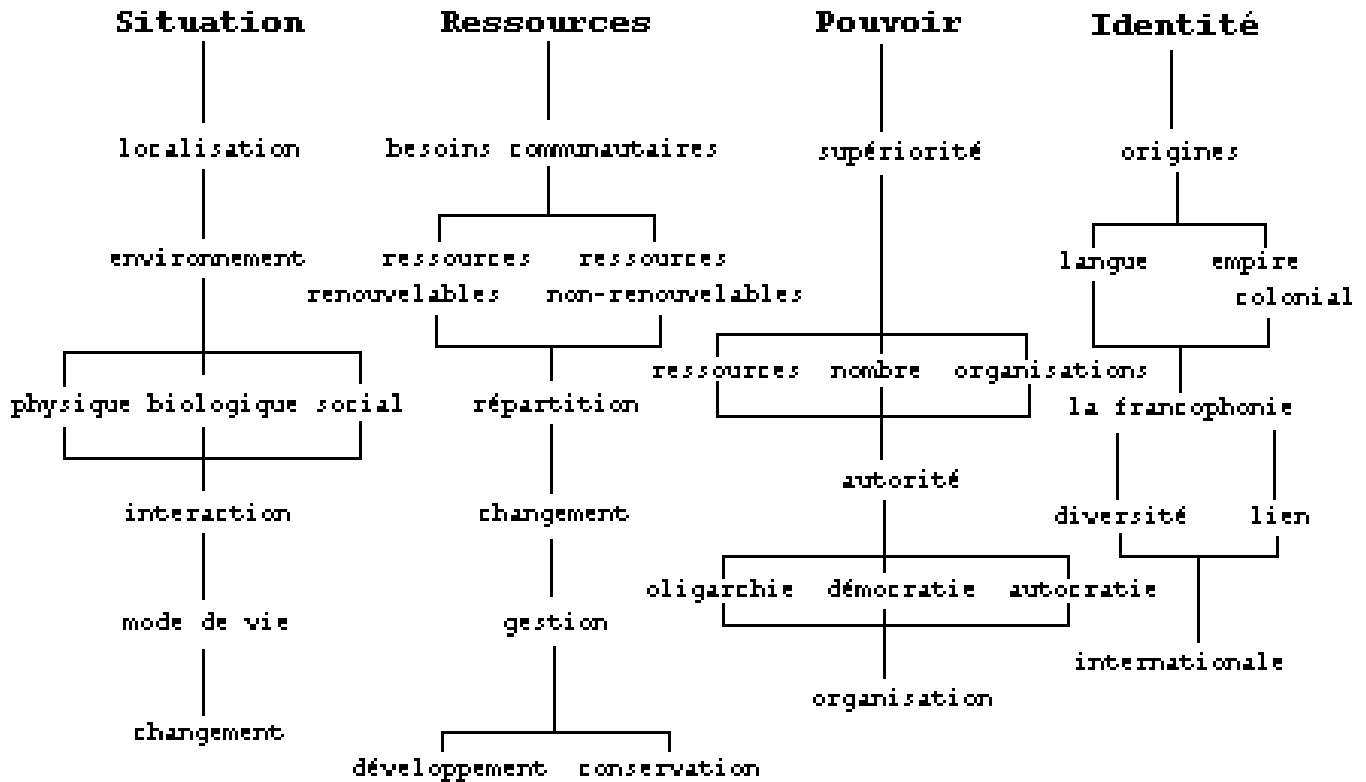
- la recherche et la découverte par les élèves eux-mêmes, plutôt que sur la présentation de conclusions par l'enseignant ou l'enseignante;
- le rôle de l'enseignant ou l'enseignante en tant que personne-ressource et personne en quête de renseignements plutôt que dispensateur ou dispensatrice d'informations;
- la recherche des résultats cognitifs et affectifs de l'apprentissage, plutôt que de nombreux faits détaillés;
- l'utilisation d'une grande variété d'ouvrages de référence (films, illustrations, livres de poche, disques, tableaux, films fixes, diapositives) plutôt qu'un seul type de ressource.

Cette méthode met l'accent sur ce qui aidera les élèves à apprendre à identifier, à formuler et à découvrir eux-mêmes au lieu de leur faire absorber des faits et des conclusions. Elle implique également qu'on leur donne des occasions de conceptualiser, de généraliser, de tirer des conclusions et de s'initier à une méthode de recherche et de découverte. Elle encourage les élèves à discuter et à analyser leurs propres idées, attitudes et sentiments, ainsi que ceux des autres. **Vu sous cet angle, le programme de sciences humaines met l'accent sur l'apprentissage plutôt que sur la passivité intellectuelle, sur la participation active plutôt que sur l'apprentissage passif.**

* Adapté du Programme d'études, ministère de l'Éducation, Manitoba.

Schéma conceptuel

Le Canada et ses voisins du Pacifique



La situation: désigne une position ou un lieu défini par des coordonnées ou des limites.

Les ressources: désigne, surtout en regard des activités économiques, la source de richesses réelles ou politiques, naturelles ou humaines, d'une région ou d'un pays.

Le pouvoir: désigne le contrôle exercé sur un autre ou le mandat d'agir sur lui. Il peut s'agir du pouvoir d'un individu sur d'autres individus, d'une institution sur des individus, ou d'un pays sur un autre.

L'identité: désigne une personne, un groupe ou une nation qui se définit par ses croyances, ses attitudes, ses traditions et son mode de vie.

Horaire proposé

D'après le tronc commun, le temps alloué aux sciences humaines en 7^e année sera de 150 minutes par semaine.

Cependant, l'option a été donnée aux commissions scolaires d'enlever jusqu'à 20% du temps des matières obligatoires pour leur permettre d'offrir des cours choisis localement. Les écoles fransaskoises ont choisi d'utiliser cette option pour enseigner l'anglais et l'éducation chrétienne. De ce fait, le temps alloué aux matières obligatoires est toujours réduit de 20%. Il reste donc, en 7^e année, 120 minutes d'enseignement par semaine consacré aux sciences humaines.

Si ces 120 minutes sont divisées en deux cours de soixante minutes, 76 cours seront donnés en tout durant une année scolaire (en moyenne 38 semaines). Si, par contre, on divise le temps alloué par semaine en quatre parties égales de trente minutes chacune, il y aura 152 cours donnés en tout durant la même année scolaire. L'enseignant ou l'enseignante devra donc préparer soit 76 cours de soixante minutes soit 152 cours de trente minutes durant l'année scolaire.

Puisque le programme, en 7^e année, se partage en quatre unités, il serait préférable que l'enseignant ou l'enseignante alloue soit 19 cours de soixante minutes chacun ou 38 cours de trente minutes (en tout 1140 minutes ou 9,5 semaines) par unité de temps d'enseignement en sciences humaines.

Objectifs généraux du programme d'études

Le Canada et ses voisins du Pacifique

Les objectifs relatifs aux connaissances ont pour but d'aider l'élève fransaskois ou fransaskoise à:

- comprendre, utiliser et appliquer les concepts de situation, de ressources, de pouvoir et d'identité, en étudiant surtout les pays de la ceinture du Pacifique.

Les objectifs relatifs aux habiletés ont pour but d'aider l'élève fransaskois ou fransaskoise à:

- rechercher, réunir;
- résumer et partager l'information repérée.

Les objectifs relatifs aux valeurs ont pour but d'aider l'élève fransaskois ou fransaskoise à:

- développer un meilleur respect pour la Terre, son environnement, ses ressources et ses peuples.

Les objectifs relatifs aux apprentissages essentiels communs (AEC) ont pour but d'aider les élèves fransaskois et fransaskoises à:

- leur permettre de comprendre et d'utiliser le vocabulaire, les structures et les formes d'expressions qui caractérisent le domaine d'étude des sciences humaines (**communication**);
- mieux leur faire comprendre les divers usages, qu'ils soient bons ou mauvais, des concepts mathématiques dans la vie de tous les jours (**initiation à l'analyse numérique**);
- leur permettre de penser eux-mêmes, de reconnaître les limites de leur réflexion individuelle et de reconnaître le besoin de contribuer à une meilleure compréhension mutuelle (**créativité et raisonnement critique**);
- leur faire apprécier la valeur et les limites de la technologie dans la société (**initiation à la technologie**);
- leur faire contribuer au développement d'élèves pleins de compassion, d'empathie et d'équité, capables de participer de manière positive à la société en tant qu'individus et en tant que membres de groupes (**capacités et valeurs personnelles et sociales**);
- développer l'habileté qui permet d'avoir accès à la connaissance (**apprentissage autonome**).

Les objectifs relatifs aux objectifs: identité, langue et culture (**OILC**) ont pour but d'aider l'élève fransaskois ou fransaskoise à:

- connaître et apprécier l'adaptation difficile vécue par les premiers colons fransaskois;
- se définir en tant qu'individu et membre d'une communauté à la lumière des changements économiques, politiques et sociaux à l'échelle mondiale;

-
- identifier les avantages d'appartenir à la francophonie internationale;
 - apprécier le fait que la langue française est universelle et dynamique;
 - connaître les origines de la langue française;
 - valoriser la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son développement et son épanouissement.

Évaluation des habiletés/capacités en 7e année

L'enseignant ou l'enseignante peut utiliser la liste d'habiletés suivante comme liste de contrôle permettant d'évaluer les progrès des élèves. La capacité de résumer les données est décrite ci-dessous et fournit une liste détaillée de questions permettant de mesurer les habiletés de l'élève. En utilisant cette liste, l'enseignant ou l'enseignante sera en mesure de consigner les données permettant d'évaluer les progrès des élèves. Il s'agit d'un domaine où des listes de contrôle et des échelles d'appréciation conviennent bien à la consignation de données concernant les élèves.

Questions pour évaluer l'habileté de résumer les données

Est-ce que l'élève: *

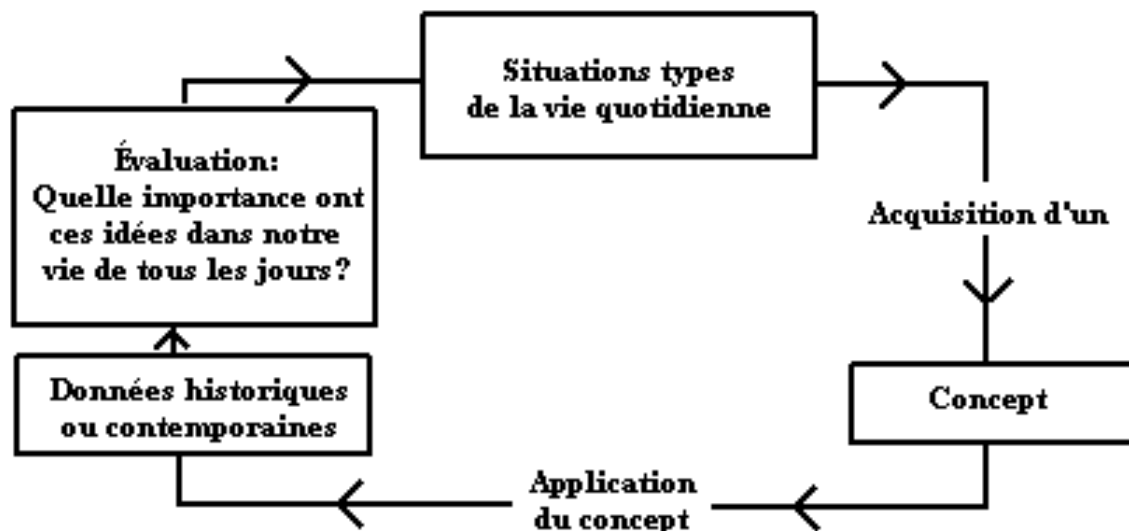
1. est capable de donner l'idée principale et les détails de diverses sources pour son propre usage?
2. est capable de tirer l'essentiel de sources diverses?
3. est capable de faire la distinction entre fait et opinion?
4. est capable de faire des généralisations?
5. est capable de traduire l'information d'une forme à une autre?
6. est capable de sélectionner et décrire un moyen approprié de présenter l'information de façon orale et écrite?
7. est capable de présenter l'information sur des tableaux, tables, diagrammes, cartes, graphiques, photos, dessins?
8. est capable de faire une présentation audiovisuelle?
9. est capable de dire si l'idée générale exposée correspond aux situations étudiées précédemment?

* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. – Évaluation de l'élève. – Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan : Regina, 1993. – P. 111

Le cycle d'apprentissage

Chacune des unités de ce programme d'études est structurée selon le cycle d'apprentissage représenté dans le diagramme qui se trouve au bas de la page. On présente toujours les concepts et les habiletés/capacités aux élèves à l'aide d'exemples qui leur sont familiers (acquisition d'un concept). Ceci a pour but de permettre aux élèves de se concentrer plus facilement sur le concept ou l'habileté à acquérir. Après avoir franchi cette étape, les élèves seront alors prêts à élargir la portée de leurs concepts ou de leurs habiletés. Ainsi, ils pourront les utiliser afin de comprendre et d'évaluer le passé, ce qui leur permettra de mieux comprendre le présent et l'avenir (application du concept).

Les activités qui se trouvent dans les unités d'enseignement sont également structurées selon ce cycle d'apprentissage. On retrouvera donc des activités préalables qui visent à aider les élèves à acquérir un concept et ensuite, des activités qui leur donnent l'occasion de mettre en application et d'évaluer les concepts.



Identification du contenu obligatoire

Le contenu et les objectifs mis en évidence doivent être considérés comme des éléments obligatoires.

Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de les traiter tous, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser leur matière selon les capacités intellectuelles et la motivation de leurs élèves. Ils peuvent également remplacer, au besoin, certains éléments par d'autres élaborés localement, dans les domaines facultatifs. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de leur communauté et répondre aussi aux objectifs obligatoires relatifs aux connaissances, aux habiletés/capacités et aux valeurs.

La dimension adaptation (ou pédagogie différenciée)

Les programmes différenciés tiennent compte du fait que les élèves apprennent de différentes façons et à des rythmes différents. Ces programmes d'études permettent de modifier les approches pédagogiques en fonction des besoins divers que l'on retrouve dans une classe.

La majorité des élèves d'une classe sont en mesure d'atteindre les objectifs généraux liés au contenu du programme d'études. Cela ne veut pas dire que tous les élèves aient les mêmes capacités de participer à un même cours ou d'en tirer profit, ou qu'il soit nécessaire pour eux d'avoir des objectifs personnels identiques. Les stratégies d'enseignement différenciées permettent à l'enseignante et à l'enseignant de tenir compte des capacités de chacun et de définir des objectifs en fonction de ces capacités, dans le cadre des buts et objectifs plus larges du programme d'études.

Méthodes d'enseignement différencié

Les enseignantes et les enseignants prêts à employer certaines approches pédagogiques et des procédures souples en matière d'organisation de la classe s'adaptent déjà aux besoins de chacun. Les enseignants qui font appel à une approche à base de ressources, plutôt qu'au seul manuel, et qui font preuve de souplesse dans leur plan de classe, peuvent faire appel à des méthodes telles que l'enseignement par les pairs, le bénévolat, etc., afin de se libérer pour se consacrer aux élèves qui ont des besoins particuliers, tout en permettant aux autres élèves de la classe d'apprendre de façon autonome.

Évaluation différenciée

Des instruments de mesure et d'évaluation soigneusement choisis peuvent faire la différence entre un élève motivé et qui participe activement à son apprentissage et un élève qui se sent rejeté par le système. Ceux qui ne s'adaptent pas au système peuvent se sentir extrêmement pénalisés par

des systèmes de notation uniformes et basés sur la compétition, qui peuvent ne pas être indiqués dans bien des situations.

Il existe bon nombre d'approches différentes qui se prêtent à des évaluations individualisées et équitables, comme:

- des systèmes critériés (avec seuil de passage ou basés sur les objectifs) peuvent être très individualisés tant au niveau des activités qu'au niveau des tests;
- certains élèves peuvent utiliser un type d'examen adapté à leurs besoins particuliers: p. ex. des examens oraux plutôt qu'écrits, modification du temps alloué, niveau d'abstraction des questions, réduction du pourcentage de l'écrit dans l'évaluation sommative, etc.

Guide de planification de l'unité

Concepts principaux	Concepts secondaires	Jour	Objectifs

Procédures/Méthodes/Activités	Matériel	Évaluation

Guide de planification de la leçon

Unité:	Date:
Sujet/concept:	Heure:
Question spécifique:	
Objectifs:	
Matériel:	
Procédures:	
Activité et stratégie	Questions clés

Développement (application)

Évaluation

Plan d'enseignement

Objectifs	Stratégies et méthodes d'enseignement				
	directes (questions didactiques, cours magistral, démonstration, vue d'ensemble, activités de prélecture)	indirectes (enquête, étude de cas, schéma conceptuel, closure, résolution de problèmes)	interactives (débat, jeu de rôle, groupes coopératifs, entrevue, discussion, résolution de problèmes)	expérientielles (excursion, expérience, simulation, jeu, élaboration de modèle, synectique)	indépendantes (rapport, contrat, devoirs, projet de recherche, centres d'apprentissage, ordinateurs)
Objectifs généraux et spécifiques pour la matière et pour les apprentissages essentiels communs					

Plan d'évaluation

Adaptations	Méthodes d'organisation		Instruments de mesure et techniques d'évaluation		Horaire
			pour l'écrit	pour l'oral ou pour la performance	
pour répondre aux besoins des individus (contenu, milieu enseignement).			<p>activités continues</p> <p>devoirs, dossiers, projets, rapports, grilles d'observation, échelles d'appréciation.</p>	<p>activités continues</p> <p>postes de travail, performance, présentation.</p> <p>Fiches anecdotiques, grilles d'observation, échelles d'appréciation, enregistrements sonores ou vidéo.</p>	

Stratégies d'évaluation

L'enseignant ou l'enseignante peut utiliser les stratégies suivantes comme bon lui semble. Les stratégies ci-dessous seront utilisées dans l'unité I à titre de guide pour l'évaluation des objectifs de cette unité. Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet de ces stratégies en consultant le document *Évaluation de l'élève: manuel de l'enseignant* publié par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Méthodes de consignation des données

- Fiches anecdotiques
- Grilles d'observation
- Échelles d'appréciation

Activités continues de l'élève

- Auto-évaluation et co-évaluation
- Travaux écrits
 - utilisation de grilles d'analyse
 - schémas conceptuels
 - essais
 - projets et comptes rendus écrits
- Présentations orales
 - jeux de rôle
 - simulations
 - débats
 - exposés oraux en classe
- Dossiers de l'élève

Performance de l'élève

- Acquisition de concepts
 - compréhension et acquisition de concepts
 - schémas conceptuels démontrant les liens entre les éléments
- Résumer les données
 - tirer l'essentiel de sources diverses
 - faire des généralisations
 - présenter l'information de façon orale, écrite, avec tableaux, tables, diagrammes, cartes, graphiques, photos, dessins; utiliser des techniques audiovisuelles.

Évaluation diagnostique/formative

Échelles d'appréciation du développement des habiletés

Les formulaires suivants sont destinés à aider l'enseignant ou l'enseignante à développer des stratégies d'évaluation et d'enseignement pour les unités à l'étude aux programmes de sciences humaines de la 7^e année, le Canada et ses voisins du Pacifique.

On y trouvera une série d'échelles d'appréciation pour évaluation formative et diagnostique, destinée à aider l'enseignant à identifier les démarches nécessaires pour que les élèves développent les capacités intellectuelles suivantes et pour permettre l'évaluation des niveaux de maîtrise de ces capacités atteints par l'élève.

- Repérer, collecter et organiser les données
- **Résumer les données**
- Discussion de classe ou en petits groupes
- Interpréter
- Comparer et contraster
- Classifier
- Faire des généralisations
- Analyser
- Synthétiser
- Prédire
- Faire des hypothèses
- Évaluer

La plupart de ces échelles d'appréciation sont basées sur des adaptations d'idées et de stratégies élaborées par:

Hannah, L.S. & Michalelis, J.U. – Comprehensive Framework For Instructional Objectives. – Addison Wesley Publishing Co. – 1977

Making The Grade. Evaluating Student Progress. – Prentice-Hall Canadian : Scarborough, 1987

La capacité intellectuelle sur laquelle se concentre le programme d'études de la 7^e année en sciences humaines est de **résumer les données**.

On aura déjà, au cours des programmes d'études de sciences humaines des années précédentes, enseigné, revu et mis en pratique les habiletés de percevoir, entreprendre une recherche, repérer des informations, recueillir, classer des informations, établir des liens et communiquer des informations. Ces capacités auront besoin d'être renforcées également au niveau de la 7^e année. Il n'est pas possible de développer ces habiletés seules ou en se donnant une date limite. Si l'on veut atteindre les niveaux d'apprentissage désirés, le processus de développement de ces capacités implique une continuité à des niveaux de difficulté toujours croissants.

Vue d'ensemble du programme d'études

Le Canada et ses voisins du Pacifique

Contenu

Unité 1 - La situation

Cette unité fournit l'occasion aux élèves de s'exercer à localiser un lieu en utilisant un système de coordonnées. Les exercices misent sur les quelque trente pays qui bordent le Pacifique, soulignant leurs frontières politiques ainsi que les villes les plus importantes.

Les élèves apprennent que chaque situation géographique a ses caractéristiques uniques telles que définies par le climat, le relief terrestre, les ressources, etc.

Les élèves étudient les différentes formes du relief terrestre et les forces internes et externes qui le font évoluer.

Ils réalisent que l'environnement dans son ensemble (physique, biologique et social) exerce une influence sur les gens qui, forcément, doivent s'adapter.

Les élèves apprennent, par contre, que les gens, par leurs actions, exercent une influence marquée sur l'environnement et qu'il est important d'évaluer ses actions afin de minimiser les conséquences négatives sur l'environnement. Ils étudient aussi quelques cas particuliers de pionniers fransaskois et de pionnières fransaskoises en ce qui a trait à l'adaptation qu'ils ont dû subir et à l'impact sur l'environnement qu'ils ont eu à leur tour.

Concepts obligatoires

Situation
Coordonnées géographiques
Environnement physique
Environnement biologique
Environnement social
Mode de vie
Descripteurs
Relief terrestre
Météorologie
Climat
Végétation
Impact
Transformations
Conséquences

Contenu

Unité 2 - Les ressources

Les élèves définissent le terme «ressources» et apprennent qu'il y a toute une variété de «cadeaux de la Terre» qui viennent répondre à leurs besoins et à leurs désirs. Par l'entremise de différents scénarios qui leur sont proposés, les élèves sont amenés à faire des choix parmi des ressources disponibles qui, selon eux, leur permettraient de survivre.

Les élèves s'exercent à classifier les ressources selon des catégories ou concepts différents, par exemple «besoins» et «désirs» qui, ils vont s'en rendre compte, ne sont pas les mêmes pour tous. Ils effectuent une recherche sur les ressources naturelles et trouvent des exemples de ressources renouvelables, de ressources non renouvelables, de minéraux métalliques, de minéraux non métalliques et de combustibles fossiles. Ils font aussi une recherche sur les ressources techniques et matérielles au moment de la colonisation, en particulier au sein de la population fransaskoise.

Les élèves étudient la répartition des ressources, et apprennent que, pour diverses raisons, cette répartition n'est pas équitable. Une recherche est effectuée pour fournir des exemples concrets. Par exemple, la répartition sur la Terre de ressources telles que l'eau, les forêts, la faune, l'électricité ou les ressources agricoles et minières. Les élèves étudient jusqu'à quel point tous les habitants de la planète sont dépendants des ressources naturelles et ils voient les conséquences désastreuses là où il y a déjà, par exemple, une pénurie d'eau potable, un recul des forêts ou une dégradation du sol.

Les ressources étant nombreuses mais non inépuisables, les élèves étudient l'importance d'une gestion sage et judicieuse. Par l'entremise de la simulation d'une session parlementaire, les élèves ont la tâche de formuler des «projets de loi» qui permettront une meilleure gestion, en particulier, de la faune et des sources d'énergie. L'importance d'un engagement personnel de la part de chacun est soulignée.

En dernier lieu, la répartition de la population, le produit national brut (PNB) et le niveau de vie sont étudiés. Les élèves apprennent que la population mondiale répartie inégalement s'accroît à un rythme phénoménal, surtout dans les pays déjà surpeuplés, sous-développés et, par conséquent, à revenu faible. Les élèves apprennent que si ce nourriture, l'abri et les vêtements seront encore plus insuffisantes et le niveau de vie des habitants des pays pauvres continuera à baisser.

Concepts obligatoires

Ressources
Ressources naturelles
Ressources renouvelables
Ressources non renouvelables
Minéraux
Répartition
Produit national brut (PNB)
Niveau de vie
Gestion
Conservation
Croissance démographique
Revenu per capita

Contenu

Concepts obligatoires

Unité 3 - Le pouvoir

La troisième unité traite du pouvoir. Elle veut aider l'élève à comprendre la nature du pouvoir sous toutes ses formes. La première activité amène l'élève à explorer sa propre conception de ce qui constitue le pouvoir, à formuler une définition et à analyser les trois sources principales du pouvoir, qui sont les ressources, l'organisation et le nombre.

Les élèves identifient les individus, les groupes et les institutions qui détiennent le pouvoir, ainsi que les raisons qui leur permettent de l'exercer. Les élèves apprennent que le pouvoir s'exerce principalement par l'entremise de la force, de l'autorité et de l'influence. Il y a des jeux de rôles et des exercices qui permettent aux élèves d'évaluer l'efficacité et les conséquences des différentes formes de pouvoir. Trois processus distincts de prise de décision: le consensus, l'autorité et le vote, font l'objet d'une activité. Les élèves réalisent que chaque processus a des avantages et des désavantages et que la structure et les circonstances, entre autres, imposent parfois au groupe ou à l'institution une option plutôt qu'une autre.

Le lien est ensuite fait avec les systèmes politiques en étudiant d'abord deux formes de gouvernements autoritaires, l'oligarchie et l'autocratie, pour ensuite passer aux institutions et aux gouvernements démocratiques, avec leurs trois principes fondamentaux: la liberté, l'égalité et la fraternité. Les avantages et les désavantages de chacune de ces formes de gouvernement sont soulignés et les élèves sont appelés à trouver des exemples de ces formes de gouvernement parmi les pays qui bordent l'océan Pacifique. Les élèves sont aussi invités à identifier et à parler d'institutions démocratiques francophones.

Les élèves apprennent qu'il n'existe pas d'autorité ni de gouvernement qui chapeaute le monde entier, mais qu'il y a tout de même des organismes qui ont un pouvoir international, pouvoir exercé surtout par l'influence ou par des pressions sociales, fiscales ou autres. L'Organisation des Nations unies et Amnistie internationale sont deux organisations internationales, en particulier, qui sont abordées.

Pouvoir
Ressources
Organisation
Nombre
Institution
Technologie
Force
Autorité
Influence
Prise de décision
Oligarchie
Autocratie
Démocratie
Droit de vote
Majorité

Contenu

Unité 4 - L'identité

Dans cette unité, les élèves étudient les origines de la langue française à partir du Moyen Âge. Ils font un survol de certains aspects du Moyen Âge et de la Renaissance en Europe.

Ils apprennent ensuite le rôle qu'a joué la France en répandant à travers le monde sa langue et sa culture par le biais de son empire colonial.

Ils apprennent également qu'il y a plusieurs pays et territoires qui font maintenant partie d'une communauté internationale francophone.

Ils situent les pays et les territoires francophones, ainsi que leur capitale.

Enfin, les élèves apprennent que, malgré les diversités socioculturelles de tous les pays à l'étude, ceux-ci retiennent un lien, celui de langue la française.

Concepts obligatoires

Identité
Personne
Groupe
Nation
Identité nationale
Langue française
Moyen Âge
Renaissance
Système féodal
Langue d'oc
Langue d'oïl
Langue nationale
Empire colonial
Mercantilisme
Territoire
Coordonnées
Francophone
Francophonie internationale
Diversité culturelle
Lien linguistique

Unités d'enseignement

Étant donné que le programme pour la 7^e année est consacré à l'étude de quatre concepts fondamentaux (situation, ressources, pouvoir et identité), quatre unités d'enseignement sont préparées.

Chaque unité contient onze éléments:

- Le **sommaire de l'unité et les objectifs généraux** précisent les concepts abordés, le contenu, les objectifs visés et le temps suggéré pour l'enseignement de l'unité.
- Le **tableau d'incorporation des apprentissages essentiels commun (AEC)** indique l'AEC que chaque activité favorise, par l'un ou l'autre de ses exercices et les stratégies suggérées.
- Les **objectifs spécifiques** qui précisent les concepts abordés dans l'activité, ainsi que les objectifs relatifs aux connaissances, habiletés et valeurs.
- Les **stratégies d'enseignement** expliquent chaque activité en détail pour l'enseignant ou l'enseignante.
- Les **notes explicatives** expliquent davantage la stratégie préconisée en ajoutant des commentaires et aussi en présentant des exemples de ce que l'élève pourrait produire.
- Le **matériel requis** énumère les ressources et les feuilles de travail nécessaires qui devraient permettre à l'enseignant ou l'enseignante de mener à bonne fin la stratégie d'enseignement préconisée.
- La **suggestion d'évaluation** explique comment la stratégie préconisée peut être évaluée.
- La **durée approximative** suggère à l'enseignant ou l'enseignante le temps voulu pour faire l'activité.
- La **bibliographie** indique les ressources de base de l'unité et celles que les élèves devraient avoir à leur disposition.
- Le **tableau servant à l'évaluation formative** identifie les objectifs généraux de l'unité portant sur les concepts clés, les connaissances, les habiletés, les valeurs et les objectifs identité, langue et culture.

Voir les unités d'enseignement qui accompagnent ce programme d'études.

BIBLIOGRAPHIE

Amnesty International Publications 1985. – Londres, Angleterre : Amnesty International Publications, 1985

ARAP. – La gestion des ressources dans les régions rurales. – Agriculture Canada, octobre 1991

Atlas du monde. – Sélection du Reader's Digest, 1990 (ISBN 2-7098-0317-8)

Authier, Denise ; Cazères, Mireille ; Dontigny-Grondin, Madeleine. – Objectif Terre. – Outremont, Québec : Lidec, 1983 (ISBN 2-7608-4525-7)

Bélanger, Michelle. – Actualités géographiques mondiales. – Outremont, Québec : Lidec, 1985 (ISBN 2-7608-4534-6)

Botting, Dwight ; Botting, Karen ; Osborne, Ken ; Seymour, John ; Swyston, Richard. – Toi et la politique. – Montréal : Éditions Est-Ouest, 1989 (ISBN 2-921172-00-3)

Brouillette, Benoît ; Saint-Yves, Maurice. – Atlas Larousse Canada. – Québec : Éditions françaises, 1978

Brousseau, Michel ; Desharnais, Gilles. – Une planète à découvrir : La Terre. – Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique, 1984 (ISBN 2-7613-0027-0)

Carrier, François ; Hudon, Marc. – Organisation géographique du monde contemporain. – Montréal : Lidec, 1990 (ISBN 2-7608-5464-8)

Carrière, Jean. – Atlas. – Centre Éducatif et Culturel, 1981 (ISBN 2-7617-0092-9)

Chartrand, Denis. – Géographie régionale du Canada. – Montréal : Guérin, 1984 (ISBN 2-7601-1112-1)

Cloutier, André ; Graf, Erik ; Villeneuve, Michel. – Atlas thématique du Canada et du monde. – Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique, 1987 (ISBN 2-9613-0522-1)

Daly, Ronald C. – L'atlas scolaire. – Montréal : Guérin, 1984 (ISBN 2-7601-0141-X)

Damian, Raymond ; Deschenes Damian, Luce. – Atlas d'histoire du Canada. – Montréal : Guérin, 1990 (ISBN 2-7601-2303-0)

Damian, Raymond ; Deschenes Damian, Luce. – Atlas transcanadien. – Montréal : Guérin, 1988 (ISBN 2-7601-1923-8)

Devos, N. ; Geivers, R. – Atlas historique erasme. – Montréal, Éditions Erasme-Namier, 1990 (ISBN 2-87127-185-2)

Famighetti, Robert. – The World Almanac and Book of Facts 1996. – Mahwah, New Jersey : Funk Wagnalls, 1995 (ISBN 0-88687-780-6)

Franc-parler... quand les mots nous font voyager. – Vidéocassette et guide d'utilisation pédagogique. – Éducation Québec, 1987

Géoatlas. – Montréal : Larousse, 1987 (ISBN 2-03-521005-4)

Gourou, Pierre ; Grenier, Fernand ; Hamelin, Louis-Edmond. – Nouvel atlas du monde contemporain. – Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique, 1978

Grant, Janet E. – L'idée verte des enfants. – Montréal : Éditions de la Chenelière, 1991 (ISBN 2-89310-059-7)

Hamelin, Rosaire ; Martel, Ghislain. – Géographie Générale. – Montréal : Guérin, 1984 (ISBN 2-7601-1066-4)

Hoffman, Mark S. – The World Almanac and Book of Facts 1992. – New York : Pharos Books Publishing, 1991 (ISBN 0-88687-642-7)

Info-Lien. – Volume 7 : Numéro 1. – Gravelbourg : Le Lien, septembre 1991

Jacques, Michel. – Mon atlas. – Montréal : Éditions HRW, 1980 (ISBN 0-03-925906-4)

Kemball, Walter G. – L'atlas Oxford Canadien. – Don Mills, Ontario : Oxford University Press Canada, 1984 (ISBN 0-19-540567-6)

Lapointe, Richard. – La Saskatchewan de A à Z. – Regina : Société historique de la Saskatchewan, 1987 (ISBN 0-920895-01-8)

Lapointe, Richard. – Saskatlas. – Regina : Société historique de la Saskatchewan, 1990 (ISBN 0-920895-03-4)

Lapointe, Richard ; Tessier, Lucille. – Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. – Regina : Société historique de la Saskatchewan, 1986 (ISBN 0-920895-00-X)

L'Eau Vive. – Regina : jeudi 9 janvier 1992

Le Journal des jeunes : Volume 2 numéro 13. – Saint-Boniface : La Liberté, 1er au 14 mars 1991

Le Journal des jeunes : Volume 3 numéro 3. – Saint-Boniface : La Liberté, 11 au 24 octobre 1991

Le Journal des jeunes : Volume 3 numéro 16. – Saint-Boniface : La Liberté, 17 au 30 avril 1992

L'encyclopédie Universalis. – Paris, 1988

Le Patriote. – Duck Lake, Saskatchewan : 3 août 1911

Létourneau, Lorraine ; Ménard, Denis ; Soumeillant, Marie-Noëlle. – La Terre et toi. – Laval : Beauchemin, 1984 (ISBN 2-7616-0415-6)

L'interAtlas. – Montréal : Centre Éducatif et Culturel, 1986
(ISBN 2-7617-0317-0)

Mason, Adrienne. – La classe verte. – Montréal : Éditions de la Chenelière, 1991
(ISBN 2-89310-072-4)

Massey, Donald L. – Le monde et ses communautés. – Montréal : Éditions de la Chenelière, 1991 (ISBN 2-89310-050-3)

Matthews, Geoffrey J. – Atlas du Monde Nelson. – Scarborough : Nelson Canada, 1987 (ISBN 0-17-602401-8)

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. – Introduction aux apprentissages essentiels communs : Manuel de l'enseignant. – Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1988

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. – Stratégie d'enseignement et d'évaluation : 3e cycle 8e année. – Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1985

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. – Programme d'études : Sciences humaines : élémentaire. – Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 1984

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. – Sciences humaines 7e année : géographie générale : guide pédagogique. – Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 1986

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. – Unité : ressources : 7e année : Sciences humaines. – Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 1984

Pauly, Edmond. – Les grandes puissances et leurs ressources. – Montréal : Guérin, 1985

Seaborne, David ; Evans, David. – Le Canada et ses voisins du Pacifique. – Regina : Weigl Educational Publishers, 1990 (ISBN 0-919879-46-2)

Sous un même Soleil (Clair de Terre) : Média-Sphère. – Éditions Jeunesse, 1991

Statistiques Canada. – Canada Yearbook 1986. – Ottawa : Ministère des approvisionnement et services, 1987

Tétu, Michel. – La francophonie. – Montréal : Guérin, 1987 (ISBN 2-7601-1922-X)

U.N. Food and Agriculture Organization (FAO) : référence 10. – 1985

Voyage en francophonie. – Québec : Bibliothèque nationale du Québec, 1989 (ISBN 2-550-14724-3)

World Book Encyclopedia. – 1988

World Resources Institute. – World Resources 1986. – Londres, Angleterre : Basic Books, 1986

Matière obligatoire pour l'unité un

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
Situation: localisation et coordonnées (p. 106) <ul style="list-style-type: none">• La localisation d'un lieu peut se faire par un système de repères cartographiques: les coordonnées de latitude et de longitude. (p. 106)	Situation Coordonnées géographiques	3 heures
Situation et environnement (p. 108) <ul style="list-style-type: none">• La situation d'un lieu peut influencer les caractéristiques d'un environnement. (p. 108)• L'environnement physique est un exemple de l'interaction entre le relief terrestre, le climat et la végétation. (p. 110)• Etudier divers environnements pour démontrer l'effet que produisent les reliefs terrestres, le climat et la végétation sur les sociétés. (p. 110)	Environnement physique Environnement biologique Environnement social Mode de vie Descripteurs Relief terrestre Météorologie Climat Végétation	5 heures
Situation: interaction, mode de vie, changement (p. 112) <ul style="list-style-type: none">• L'environnement a un impact sur les gens (p. 112)• L'environnement consiste en tout ce qui influe sur la vie d'une personne. (p. 112)• Chaque être vivant vit en interaction avec l'environnement. (p. 112)• Le comportement humain est influencé par la quantité et la sorte de ressources disponibles dans un endroit. (p. 112)• Les modes de vie varient selon les exigences de l'environnement. (p. 112)• Les gens ont un impact sur l'environnement. (p. 112)	Impact Transformations Conséquences	5 heures
Temps alloué à la matière obligatoire		13 heures
Temps disponible pour une pédagogie différenciée en fonction du rythme d'apprentissage.		6 heures
Nombre total d'heures de cours		19 heures

La matière obligatoire est imprimée en caractères gras dans les pages ci-après. Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de les traiter tous, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser leur matière selon les capacités intellectuelles et la motivation de leurs élèves. Souvent, il leur suffira d'adapter le rythme de leur enseignement pour permettre à ces derniers d'en tirer le plus de profit possible. Certains élèves ont besoin de moins de temps que les autres pour assimiler les concepts au programme. En revanche, les seconds tireront un meilleur parti d'un rythme d'enseignement moins rapide. Les enseignantes et les enseignants peuvent remplacer certains éléments par d'autres élaborés sur place, dans les domaines facultatifs, lorsque c'est approprié. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de leur collectivité et aussi répondre aux objectifs généraux.

Sommaire de l'unité/objectifs généraux

Thème: Le Canada et ses voisins du Pacifique

La situation	Unité I
--------------	---------

Sommaire de l'unité

Cette unité fournit l'occasion aux élèves de s'exercer à localiser un lieu en utilisant un système de coordonnées. Les exercices misent sur les quelque trente pays qui bordent le Pacifique, soulignant leurs frontières politiques ainsi que les villes les plus importantes.

Les élèves apprennent que chaque situation géographique a ses caractéristiques uniques telles que définies par le climat, le relief terrestre, les ressources, etc.

Les élèves étudient les différentes formes du relief terrestre et les forces internes et externes qui le font évoluer.

Ils réalisent que l'environnement dans son ensemble (physique, biologique et social) exerce une influence sur les gens qui, forcément, doivent s'adapter.

Les élèves apprennent, par contre, que les gens, par leurs actions, exercent une influence marquée sur l'environnement et qu'il est important que chacun évalue ses actions afin de minimiser les conséquences négatives sur l'environnement. Ils étudient aussi quelques cas particuliers de pionniers fransaskois et de pionnières fransaskoises en ce qui a trait à l'adaptation qu'ils ont due subir et l'impact sur l'environnement qu'ils ont eu à leur tour.

Objectifs généraux

Concepts:

Situation, coordonnées géographiques, environnement physique, environnement biologique, environnement social, mode de vie, descripteurs, relief terrestre, météorologie, climat, végétation, impact, transformations, conséquences.

Connaissances:

Savoir qu'une situation se différencie d'une autre par un ensemble de caractéristiques particulières, entre autres le climat, le relief terrestre, la végétation et les ressources naturelles.

Savoir qu'un système de coordonnées (les parallèles et les méridiens) permet de situer un point donné sur la Terre.

Savoir que l'environnement a un impact sur les gens, de sorte que des changements dans l'environnement physique apportent des changements dans le mode de vie des gens.

Savoir que les gens ont un impact sur l'environnement, à tel point qu'ils doivent évaluer soigneusement les conséquences de leurs actions.

Habilités:

Utiliser un système de coordonnées pour localiser un emplacement précis, en particulier les coordonnées de latitude et de longitude des villes, des pays, etc., dans les atlas.

Déterminer la distance entre deux points en se servant de l'échelle d'une carte.

Rechercher, résumer et partager de l'information provenant de sources diverses.

Tirer l'essentiel d'un texte.

Travailler, seul ou en groupe, à différents projets.

Lire et interpréter des climatogrammes.

Déterminer la végétation probable d'une région étant donné son relief et son climat.

Identifier les conséquences positives et négatives de ses actions pour l'environnement.

Utiliser librement des globes terrestres, des cartes géographiques, des atlas, des manuels de géographie et d'autres ressources pour obtenir une variété de renseignements: le relief terrestre, le climat, la végétation, les ressources, l'utilisation du sol, la répartition de la population, etc.

Valeurs:

Constater que des liens étroits existent entre les divers éléments constitutifs du milieu naturel.

Apprécier les différents modes de vie des gens, la grande diversité culturelle des peuples vivant sur la Terre.

Se rendre compte des conséquences de ses actions, aussi petites soient-elles, pouvant avoir un effet à court et à long terme sur l'environnement.

Respecter son environnement et vivre en harmonie avec lui.

Veiller au bon état de son "vaisseau spatial", le seul qu'il est possible d'avoir.

Identité, langue, culture:

Développer chez l'élève une bonne connaissance de l'histoire du peuple canadien-français en portant une attention particulière à l'histoire fransaskoise.

Maîtriser le français en tant que langue première. Apprécier l'adaptation difficile vécue, en particulier, par les premiers colons fransaskois.

Apprécier l'adaptation difficile vécue, en particulier, par les premiers colons fransaskois.

Temps suggéré

9,5 semaines (1 140 minutes)

Situation: localisation et coordonnées

Concepts:

Système de coordonnées, méridiens, parallèles, longitude, latitude, **coordonnées géographiques, situation**, limites politiques, frontières, pays, frontières géographiques, échelle.

La localisation d'un lieu peut se faire par un système de repères cartographiques: les coordonnées de latitude et de longitude.

- définition
- utilité
- localisation de lieux sur la surface de la terre

utilisation d'un atlas

Discuter avec les élèves de ce qu'il faut faire pour localiser un lieu. Se servir des intersections de rues comme exemple. Expliquer comment mesurer un cercle et, à l'aide d'un globe terrestre, illustrer l'application de ce calcul. **(NUM)** Définir les parallèles et les méridiens et identifier les principaux. Demander aux élèves de situer les principales villes du monde, de situer les villes francophones du monde.

Connaissances

Identifier et situer les quelque trente pays qui bordent l'océan Pacifique.

Connaître le nom et la situation de la capitale de quelques-uns de ces pays, ainsi que leurs frontières géographiques.

Apprendre la grandeur approximative et relative de ces mêmes pays.

Comprendre le système de coordonnées géographiques - les lignes de latitude et de longitude.

Habilités

Utiliser un système de coordonnées pour situer un point.

S'exercer à la technique du remue-méninges.

Se servir de cartes, d'atlas et de globes terrestres pour trouver de l'information.

Calculer, en se servant de l'échelle, la grandeur approximative d'un pays ou la distance entre deux points.

Se servir des coordonnées géographiques pour définir les limites d'une région ou pour situer précisément un endroit donné.

Valeurs

L'importance des coordonnées géographiques pour situer et mieux connaître les villes, les pays et les autres caractéristiques de la Terre.

Réaliser qu'il y a des limites politiques, des frontières, qui permettent une certaine autonomie à chacune des régions.

Situation et environnement

Concepts:

Caractéristiques uniques,
descripteurs, environnement physique, environnement biologique, environnement social, mode de vie, relief terrestre, montagne, colline, rivière, lac, océan, delta, esker, plaine alluviale, dune de sable, massif, dépression, vallée, steppes..., forces internes, forces externes, courbes de niveau.

La situation d'un lieu peut influencer les caractéristiques d'un environnement.

- latitude
- relief terrestre
- climat
- végétation
- autres

Discuter en se servant de photographies, d'images par satellite, etc., de l'apparence physique de la Terre ainsi que des forces qui la modifient. À l'aide de photos et d'illustrations, identifier divers reliefs terrestres et faire travailler les élèves par petits groupes ou individuellement. Se servir de cartes pour montrer les principaux continents, les masses d'eau, le relief terrestre et les principales villes du monde. Décrire l'influence des mouvements de la Terre sur le climat à l'aide de diagrammes. Discuter des autres facteurs qui influent sur le climat et décrire les caractéristiques des principales zones climatiques. **(COM)**

Illustrer à l'aide de photographies et de climatogrammes certaines grandes villes du monde. Les élèves devraient réaliser un climatogramme de leur propre région et en résumer les principales caractéristiques climatiques. **(AUT) (COM)**

Se servir d'endroits dans les environs pour démontrer de quelle façon le relief terrestre et le climat agissent sur la végétation. Discuter de l'effet sur la communauté des reliefs terrestres, du climat et de la végétation. **(COM)**

Connaissances	Habilités	Valeurs
Les caractéristiques ou descripteurs, du sud de la Saskatchewan, du nord de la Saskatchewan, du sud de la Colombie-Britannique et d'autres situations parmi celles qui bordent l'océan Pacifique.	Identifier les caractéristiques, ou descripteurs, d'une situation géographique particulière (région, province, pays).	Tout comme chaque personne sur la Terre, chaque endroit (situation) sur cette planète a ses caractéristiques, dont l'ensemble le rend unique.
Les différences que les caractéristiques particulières d'une région apportent au mode de vie.	Catégoriser et comparer les descripteurs pour en trouver les ressemblances et les différences.	Chaque endroit a ses avantages et ses désavantages.
Les différentes formes du relief terrestre (montagnes, rivières, deltas, etc.).	Travailler en groupe.	Certains endroits sont cependant plus propices que d'autres à gagner sa vie et à vivre dans un certain confort, ce qui explique la grande disparité dans la densité de la population d'un endroit à un autre.
Les agents ou les forces internes (plissements, volcans, etc.) et externes (vent, eau, etc.) qui font évoluer le relief terrestre.	Présenter des renseignements à la classe.	Le relief terrestre est en évolution constante.
Le système des "courbes de niveau" dont se servent les cartographes pour représenter l'élévation de la surface terrestre sur une carte (revoir au besoin).	Trouver un endroit sur la carte à partir d'un ensemble de descripteurs (exercice facultatif).	L'être humain est, lui aussi, par l'entremise de ses actions, un des agents d'érosion.
	Rechercher, résumer et partager de l'information provenant de sources diverses.	
	Situer des endroits dans un atlas.	
	Travailler avec un partenaire ou en petit groupe.	
	Participer à une discussion avec toute la classe: savoir écouter, respecter l'opinion des autres et contribuer à la discussion au moment opportun.	
	Construire et interpréter des cartes à courbes de niveau. (Exercice facultatif)	

Concepts:

Temps, **météorologie**, climat, facteurs météorologiques, prévisions météorologiques, température, amplitude thermique, thermomètre, pression atmosphérique, baromètre, précipitation, hygromètre, pluviomètre, nuages, vent, girouette, anémomètre, masse d'air, perturbation, zones chaudes, zones tempérées, zones froides, **végétation, principaux climats**, zones de végétation (biomes), relief, ensembles physiographiques.

L'environnement physique est un exemple de l'interaction entre le relief terrestre, le climat et la végétation.

Étudier divers environnements pour démontrer l'effet que produisent les reliefs terrestres, le climat et la végétation sur les sociétés.

- L'Arctique: calotte glaciaire polaire, toundra.
- La forêt: conifères, feuillus, forêts équatoriales et tropicales.
- La prairie: prairies, steppes, savanes.
- Le désert: déserts froids et chauds, sols, érosion.
- La montagne: effets sur le climat et la végétation.
- La mer: littoral, estuaires.

Afficher et décrire plusieurs sortes de cartes portant sur des environnements divers et qui démontrent l'interrelation entre le relief terrestre, les climats, les sols et la végétation. Montrer comment différentes cartes interprètent un même environnement. Travail de groupe: étudier des écosystèmes du monde suivant le schéma organisationnel utilisé pour l'étude de leur propre écosystème. Le rapport final devrait comporter des cartes, des systèmes de coordonnées et des photographies. Chaque groupe devrait étudier un écosystème différent et présenter un rapport sur le résultat de ses recherches. **(AUT) (CRC) (COM)**

Connaissances	Habilités	Valeurs
Étude des différents termes reliés au temps et au climat ainsi que les instruments utilisés pour déterminer et prédire les conditions du temps.	Écouter un enregistrement d'un bulletin météo et relever les mots qui se rapportent au climat et aux facteurs qui l'influencent.	De tous les phénomènes naturels, le climat est celui qui a, sur la vie terrestre, les répercussions les plus importantes.
Étude et évaluation des facteurs qui influencent le climat.	Consulter ses notes et des manuels de référence pour faire un exercice de mots croisés.	Toutefois, l'être humain a la capacité de s'adapter et de trouver les avantages du climat et de l'environnement où il vit.
Étude et comparaison de climatogrammes de divers endroits.	Travailler avec une partenaire ou en groupe de trois.	Réalisation qu'il y a un lien étroit entre la végétation, le relief et le climat.
La diversité de la végétation.	Compléter, lire et interpréter un climatogramme.	Appréciation de différents types de végétation.
La végétation est étroitement liée et définie par le climat, le relief terrestre.	Déterminer quel endroit est représenté par un climatogramme et situer cet endroit dans un atlas.	
Les principaux climats, les principales zones de végétation ainsi que les principaux ensembles physiographiques.	Prendre en notes les réponses du groupe et faire un rapport à la classe.	
La végétation florissant dans les pays à l'étude.	Partager avec les autres membres de la classe les différents types de végétation observés lors de voyages ou d'excursions.	
	Situer et colorier sur des cartes muettes du monde les principaux genres de climats et les principales zones de végétation.	
	Faire une légende.	
	Travailler en petits groupes.	
	Relever des renseignements tirés de sources diverses.	
	Discuter, noter les réponses du groupe et les partager ensuite en plénière.	

Situation: interaction, mode de vie, changement

Concepts:

Impact, environnement physique, environnement humain, avantages naturels, migration, actions réfléchies, actions irréflechies, **transformations, conséquences positives, conséquences négatives**, éléments de solution.

L'environnement a un impact sur les gens. L'environnement consiste en tout ce qui influe sur la vie d'une personne:

- l'environnement physique;
- l'environnement biologique;
- l'environnement social.

Chaque être vivant vit en interaction avec l'environnement. Le comportement humain est influencé par la quantité et la sorte de ressources disponibles dans un endroit.

Les modes de vie varient selon les exigences de l'environnement.

Les gens ont un impact sur l'environnement:

- l'urbanisation;
- lutte contre l'inondation/production d'énergie;
- coupe de forêts;
- augmentation des cultures;
- disparition de cultures;
- industrialisation;
- élimination des déchets;
- extraction des ressources.

Présentation de l'enseignant: types d'environnement avec exemples à l'appui. Faire remarquer qu'un environnement culturel est composé des trois types d'environnement mentionnés. L'enseignant peut tirer des exemples de nos pionniers fransaskois. **(COM) (VAL)** Ensuite, les élèves peuvent se diviser en groupes pour écouter des témoignages personnels de nos pionniers fransaskois.

Examiner les types d'environnement de plusieurs êtres vivants différents. L'enseignant peut, par exemple, en étudier un avec la classe, puis demander aux élèves d'en étudier d'autres, seuls ou en groupes. **(AUT)**

Les élèves peuvent aussi faire une recherche ayant trait au mode de vie des habitants de la Nouvelle-France ou des pionniers fransaskois à l'époque de la colonisation de l'Ouest. **(AUT) (VAL)**

Faire une description, avec les élèves, de l'environnement avant l'arrivée de l'être humain.

L'enseignant guide les élèves dans une discussion sur les diverses manières dont l'homme a affecté son environnement et vice versa. Illustrer à l'aide d'exemples d'autres types d'environnement déjà étudiés. **(COM) (TEC) (VAL)**

On peut discuter de la manière dont un habitant de la Nouvelle-France, autrefois, défrichait et cultivait son terrain. Il s'agissait d'abattre les arbres, d'arracher ou de brûler les souches, etc. **(VAL)**

On peut discuter de la manière dont le pionnier de la Saskatchewan défrichait et cultivait son terrain dans les Prairies. Quel impact ceci a-t-il eu sur l'environnement en ce qui concerne la disparition des bisons, le genre de vie métis et amérindien, etc.? **(TEC) (VAL)**

Connaissances	Habilités	Valeurs
Effets de l'environnement sur les gens (p.ex. dans l'Arctique et dans la Chine du sud-est).	Travailler en groupe de deux ou trois.	Appréciation du fait que l'environnement physique influence tout l'environnement humain, c'est-à-dire les habitudes, les loisirs, les vêtements, l'habitation, la façon de gagner sa vie, etc..
Prise de conscience du mode de vie de peuples autochtones et d'autres peuples dans différents types d'environnement physique.	S'exercer à lire et à retenir (noter) les idées principales d'un texte.	Appréciation des différents modes de vie des gens, de la grande diversité culturelle des peuples vivant sur la Terre.
Les éléments d'impact de la grande dépression sur les pionniers et les pionnières (en particulier, la région de Ponteix).	S'exercer à faire une recherche et à résumer l'information recueillie.	Appréciation de la contribution des premiers colons fransaskois qui ont vécu des moments difficiles tout en s'adaptant à un nouvel environnement parfois menaçant.
La croissance démographique de la Saskatchewan et l'influence de l'environnement sur cette croissance.	Formuler des questions, effectuer une entrevue et partager les renseignements avec la classe.	Les gens ont un impact marqué sur l'environnement par leurs actions et leurs interactions avec lui.
La prise de conscience de plusieurs transformations subies par l'environnement à cause des actions de l'être humain.	Faire un histogramme (graphique à bandes) et interpréter les données. S'exercer à la technique du remue-méninges.	Chacun a la responsabilité de minimiser les conséquences négatives de ses actions sur l'environnement (engagement personnel).
Les conséquences positives et les conséquences négatives de ces transformations.	Travailler en groupe de trois. Partager oralement le travail fait en groupe avec les autres élèves de la classe.	L'importance de respecter son environnement et de vivre en harmonie avec lui.
Les moyens de combattre l'impact négatif.	Lire et noter les idées principales d'un texte.	
	Écouter la lecture d'un article et discuter/réagir au contenu.	
	Se documenter et formuler d'autres moyens de combattre l'impact négatif des gens sur l'environnement après avoir réfléchi au problème.	
	Écrire une lettre (exercice facultatif).	

Matière obligatoire pour l'unité deux

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
Ressources et besoins communautaires (p. 206)	Ressources Ressources naturelles Ressources renouvelables Ressources non renouvelables Minéraux	5 heures
<ul style="list-style-type: none"> Les ressources se définissent selon les désirs d'une communauté. (p. 206) On peut classer les ressources en ressources renouvelables et ressources non renouvelables. (p. 206) 		
Ressources et répartition	Répartition Produit national brut (PNB) Niveau de vie	4 heures
<ul style="list-style-type: none"> La répartition des ressources en Saskatchewan. (p. 208) La répartition des types d'environnement, de l'énergie et des ressources naturelles au Canada et dans le monde. (p. 208) 		
Ressources et gestion	Gestion Conservation	2 heures
<ul style="list-style-type: none"> La gestion et la conservation des ressources. (p. 210) 		
Ressources et changements (p. 212)	Répartition Croissance démographique Revenu per capita	5 heures
<ul style="list-style-type: none"> Il y a une inégalité dans la répartition de la population en Saskatchewan, au Canada et dans le monde. (p. 212) Il y a un rapport entre cette inégalité et l'environnement, la technologie, le niveau de vie et le produit national brut. (p. 212) La densité de la population peut causer une pénurie de ressources. (p. 212) Il y a un impact de l'industrie extractive sur le revenu, les emplois et autres avantages. (p. 212) 		
Temps alloué à la matière obligatoire		16 heures
Temps disponible pour une pédagogie différenciée en fonction du rythme d'apprentissage.		3 heures
Nombre total d'heures de cours		19 heures

La matière obligatoire est imprimée en caractères gras dans les pages ci-après. Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de les traiter tous, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser leur matière selon les capacités intellectuelles et la motivation de leurs élèves. Souvent, il leur suffira d'adapter le rythme de leur enseignement pour permettre à ces derniers d'en tirer le plus de profit possible. Certains élèves ont besoin de moins de temps que les autres pour assimiler les concepts au programme. En revanche, les seconds tireront un meilleur parti d'un rythme d'enseignement moins rapide. Les enseignantes et les enseignants peuvent remplacer certains éléments par d'autres élaborés sur place, dans les domaines facultatifs, lorsque c'est approprié. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de leur collectivité et aussi répondre aux objectifs généraux.

Sommaire de l'unité/objectifs généraux

Thème: Le Canada et ses voisins du Pacifique

Les ressources	Unité II
----------------	----------

Sommaire de l'unité

Les élèves définissent le terme «ressources» et apprennent qu'il y a toute une variété de «cadeaux de la Terre» qui viennent répondre à leurs besoins et à leurs désirs. Par l'entremise de différents scénarios qui leur sont proposés, les élèves sont amenés à faire des choix parmi des ressources disponibles qui, selon eux, leur permettraient de survivre.

Les élèves s'exercent à classifier les ressources selon des catégories ou concepts différents, par exemple «besoins» et «désirs» qui, ils vont s'en rendre compte, ne sont pas les mêmes pour tous. Ils effectuent une recherche sur les ressources naturelles et trouvent des exemples de ressources renouvelables, de ressources non renouvelables, de minéraux métalliques, de minéraux non métalliques et de combustibles fossiles. Ils font aussi une recherche sur les ressources techniques et matérielles au moment de la colonisation, en particulier au sein de la population fransaskoise.

Les élèves étudient la répartition des ressources, et apprennent que, pour diverses raisons, cette répartition n'est pas équitable. Une recherche est effectuée pour fournir des exemples concrets. Par exemple, la répartition sur la Terre de ressources telles que l'eau, les forêts, la faune, l'électricité ou les ressources agricoles et minières. Les élèves étudient jusqu'à quel point tous les habitants de la planète sont dépendants des ressources naturelles et ils voient les conséquences désastreuses là où il y a déjà, par exemple, une pénurie d'eau potable, un recul des forêts ou une dégradation du sol.

Les ressources étant nombreuses mais non inépuisables, les élèves étudient l'importance d'une gestion sage et judicieuse. Par l'entremise de la simulation d'une session parlementaire, les élèves ont la tâche de formuler des «projets de loi» qui permettront une meilleure gestion, en particulier, de la faune et des sources d'énergie. L'importance d'un engagement personnel de la part de chacun est soulignée.

En dernier lieu, la répartition de la population, le produit national brut (PNB) et le niveau de vie sont étudiés. Les élèves apprennent que la population mondiale répartie inégalement s'accroît à un rythme phénoménal, surtout dans les pays déjà surpeuplés, sous-développés et, par conséquent, à revenu faible. Les élèves apprennent que si ce phénomène continue, les ressources essentielles telles que

l'eau, la nourriture, l'abri et les vêtements seront encore plus insuffisantes et le niveau de vie des habitants des pays pauvres continuera à baisser.

Objectifs généraux

Concepts:

Ressources, ressources naturelles, ressources renouvelables, ressources non renouvelables, minéraux, répartition, produit national brut (PNB), niveau de vie, gestion, conservation, croissance démographique, revenu per capita.

Connaissances:

Savoir que les ressources sont nécessaires pour satisfaire aux besoins et aux désirs des habitants de la Terre.

Savoir qu'il y a des ressources qui sont renouvelables et d'autres qui sont non renouvelables.

Savoir que les ressources ne sont pas inépuisables.

Savoir que les ressources ne sont pas réparties également.

Savoir que la population s'accroît à un rythme inquiétant surtout dans les pays qui souffrent déjà d'un manque de ressources naturelles ou d'un manque de technologie et d'argent pour les exploiter.

Connaître les facteurs qui influencent la répartition de la population, entre autres l'état de l'environnement, la disponibilité des ressources et le développement technologique.

Connaître les raisons pour lesquelles tous doivent conserver et gérer intelligemment les ressources qui sont à leur disposition.

Habilités:

Écouter attentivement la lecture d'un texte informatif et relever des renseignements précis en prenant des notes.

S'exercer à faire un choix judicieux des ressources en ce qui a trait à ses besoins et à ses désirs.

Classifier des ressources dans des catégories diverses, p. ex. renouvelables et non renouvelables.

Sommaire/objectifs généraux: *Les ressources*

Faire une recherche afin de tirer des renseignements pertinents de sources diverses.

Transposer l'information recueillie dans ses propres termes et la présenter en la résumant.

Travailler, individuellement ou en groupe, à différents projets.

Présenter oralement à la classe le résultat des recherches et des discussions en petit groupe.

Formuler des questions / préparer un questionnaire.

Confectionner un schéma conceptuel ainsi que des graphiques; interpréter des statistiques et des données de cartogrammes pour en extraire de l'information.

Faire des généralisations, tirer des conclusions.

Simuler une session parlementaire et formuler des «projets de loi» sur la gestion des ressources.

Situer et comparer des pays sur une carte du monde.

Lire pour trouver de l'information et répondre à des questions.

Valeurs:

Apprécier l'importance des ressources de la Terre et la nécessité de les conserver et de les partager pour le bien-être de tous.

Constater que la répartition inégale des ressources est la cause principale de la faim qui sévit dans le monde.

Se rendre compte de ses responsabilités, en temps qu'habitant d'un pays à revenu élevé, vis-à-vis des pays pauvres du monde.

Apprécier les ressources qui sont à sa disposition, au Canada et en Saskatchewan, pour satisfaire ses besoins et ses désirs.

Constater que plusieurs sur Terre ne sont pas aussi choyés que nous.

Se rendre compte de l'impact de la population sur l'environnement et les ressources.

Réaliser l'importance d'un engagement personnel et collectif dans la bonne gestion des ressources.

Sommaire/objectifs généraux: *Les ressources*

Développer plus de respect pour la Terre, son environnement et ses ressources.

Identité, langue, culture:

Comprendre que les pionniers fransaskois ne jouissaient pas des ressources matérielles et technologiques dont nous jouissons aujourd'hui.

Valoriser la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son développement et son épanouissement.

Apprendre à travailler en équipe, à s'entraider, à s'appuyer, à collaborer.

Prendre conscience de son rôle dans la société en général et comprendre qu'il ou elle a, comme tout autre élève, des responsabilités envers sa planète.

Temps suggéré

9,5 semaines (1 140 minutes)

**Ressources et besoins
communautaires**

Concepts:

Ressources, besoins, désirs, classification, **ressources naturelles, ressources renouvelables, ressources non renouvelables, minéraux métalliques**, minéraux non métalliques, combustibles fossiles.

Les ressources se définissent selon les besoins et les désirs d'une communauté.

On peut classer les ressources en ressources renouvelables et ressources non renouvelables.

On pourra citer comme exemple: l'énergie, l'eau, les minéraux, les sols, la végétation naturelle, les animaux, les humains, le temps, les saisons.

Enseigner le concept de ressource. Identifier les attributs essentiels et non essentiels du concept. Discuter des questions qui déterminent si une ressource en est une. Dresser une liste des diverses ressources et en démontrer les usages. Examiner ce qu'étaient les ressources rudimentaires à l'époque:

- de la colonisation de la Nouvelle-France;
- des soulèvements métis à la Rivière-Rouge en 1870 et à Batoche en 1885;
- de la colonisation fransaskoise.

Se servir d'un texte informatif pour définir les diverses sortes de ressources et comment elles sont utilisées. Examiner la façon dont notre culture utilise chacune d'entre elles. **(TEC)** Se servir de cartes du Canada pour étudier la localisation et le type de ressources. Inclure des références à des organismes du genre de Canards illimités (Canada). **(AUT)**

Connaissances

Les ressources sont nécessaires pour satisfaire les besoins et les désirs des habitants de la Terre.

Les ressources sont une source de richesse qui varie d'un environnement à un autre.

Il y a des ressources qui sont renouvelables et d'autres qui sont non renouvelables.

Les divers usages des minéraux.

Les ressources matérielles et la technologie au moment de la colonisation, en particulier au sein de la population fransaskoise.

Les principales ressources renouvelables et non renouvelables de la Saskatchewan (exercice facultatif).

Habilités

S'exercer à la technique du remue-méninges.

Résumer différents éléments afin d'en arriver à formuler une définition.

Écouter attentivement la lecture d'un texte informatif et relever des renseignements précis en prenant des notes.

Partager et discuter.

S'exercer à faire un choix judicieux des ressources en ce qui a trait à ses besoins et à ses désirs.

Situer des endroits sur une carte.

Travailler en groupe: faire des choix et prendre des décisions collectives.

Classifier des ressources dans des catégories diverses, par exemple, renouvelables et non renouvelables.

Travailler individuellement ou en groupe.

Faire une recherche afin de tirer des renseignements pertinents de sources diverses.

Préparer un questionnaire ou préparer et réaliser une entrevue.

Partager les résultats d'une recherche, d'un questionnaire ou d'une entrevue.

Valeurs

Réaliser l'importance des ressources qui peuvent parfois être peu abondantes.

Apprécier les ressources qui sont à sa portée comme citoyenne ou citoyen canadien, comme Fransaskoise ou Fransaskois.

Appréciation du fait que les ressources, quoique nombreuses, ne sont pas inépuisables.

Réalisation que les besoins et les désirs ne sont pas les mêmes pour tous.

Appréciation de la variété et de la qualité des ressources matérielles et de la technologie en particulier qui sont à sa disposition (en comparaison avec celles des premiers colons ou autres peuples aujourd'hui dans le monde).

Ressources et répartition

Concepts:

Répartition, équitable, non équitable, population, ressources, **produit national brut (PNB)**, **niveau de vie**, pays riche, pays pauvre, dépendance, ressources, environnement naturel.

La répartition des ressources en Saskatchewan.

- énergie
- eau
- minéraux
- sols
- végétation naturelle
- animaux

Revoir la répartition des types d'environnement, de l'énergie et des ressources naturelles au Canada et dans le monde.

Revoir les cartes de ressources faites par les élèves. Les examiner pour vérifier s'il existe de grandes tendances dans la répartition de ces ressources. Les comparer aux cartes de la Saskatchewan qui montrent la répartition de l'eau, des sols, des roches, des minéraux, de la végétation.

Demander aux élèves de chercher l'emplacement des différents types d'environnement et des ressources en étudiant des cartes du Canada et du monde. Se servir de plusieurs cartes de projection différente afin que les élèves puissent constater que les dimensions et la forme d'une même masse terrestre peuvent être représentées de façons différentes. **(AUT)**

Connaissances

Apprendre que les ressources ne sont pas réparties de façon équitable dans le monde.

Connaître la répartition de ressources au Canada et dans le monde.

Prendre connaissance des ressources principales au Canada et chez un de ses voisins du Pacifique, le Japon.

Les ressources principales dont l'être humain dépend et les raisons de cette dépendance.

L'eau: la consommation, les pénuries.

Les forêts: l'importance, l'épuisement, le recul.

La dégradation du sol (exercice facultatif).

La production des minéraux au Canada (exercice facultatif).

Habilités

Identifier certaines des raisons pour lesquelles les ressources ne sont pas réparties équitablement.

Identifier des sources de renseignements et effectuer une recherche en petit groupe.

Présenter oralement à la classe, en utilisant divers moyens, les résultats d'une recherche.

Comparer, par l'entremise d'une série de questions, les ressources de deux pays.

Expliquer et établir des liens entre divers concepts.

Lire et interpréter des cartogrammes.

Travailler en groupe.

Noter les éléments essentiels d'une discussion.

Partager au niveau de la classe.

Découper différentes fractions.

Interpréter des données.

Relever de l'information dans un texte et répondre à des questions.

Faire des généralisations, tirer des conclusions et formuler des solutions.

Faire un schéma conceptuel (exercice facultatif).

Valeurs

La répartition inégale des ressources est la cause principale de la faim qui sévit dans le monde.

La constatation que beaucoup sur Terre ne sont pas aussi choyés que lui ou elle.

La prise de conscience de ses responsabilités, en temps qu'habitant d'un pays à revenu élevé vis-à-vis des pays pauvres du monde.

Apprécier la valeur des ressources qui proviennent de l'environnement naturel et réaliser jusqu'à quel point chaque personne en dépend.

Réaliser que les ressources de la Terre ne sont pas illimitées et que chacun ou chacune a la responsabilité d'utiliser sagement toutes les ressources vitales de la planète et de les conserver.

Apprécier l'abondance, généralement parlant, des ressources au Canada.

Réaliser l'importance de partager les ressources avec tous les habitants de la Terre.

Contenu/concepts

Stratégies d'enseignement suggérées

Ressources et gestion

Concepts:

Gestion, conservation.

La gestion et la conservation des ressources:

- politique et pratique de la conservation;
- développement de nouvelles sources d'énergie;
- gestion de l'eau;
- gestion des sols;
- nouvelles sources de nourriture: aquaculture, culture hydroponique.

Discussion en classe sur la gestion des ressources selon les cinq catégories - réflexions d'ordre général seulement. **(COM)** Les élèves dessinent des affiches représentant les techniques de gestion. **(CRC)**

Étudier les termes: renouvelable, recyclable, limité.

Connaissances

Les raisons pour lesquelles il faut conserver et gérer intelligemment toutes les ressources qui sont à sa disposition.

Des façons de bien gérer les ressources.

Des conseils particuliers dans les domaines de la gestion de la faune et la gestion des sources d'énergie.

Le rôle de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) (exercice facultatif).

Habilités

Travailler en groupe.

Tirer l'essentiel d'un texte:

* en confectionnant un schéma conceptuel ou

* en utilisant le format questions/réponses ou

* en rédigeant un court résumé.

Faire une mise en commun des renseignements, discuter.

Tirer des conclusions.

Simuler une session parlementaire: étudier une question, cerner le problème, identifier des solutions et s'entendre sur des «projets de loi».

Valeurs

L'importance des ressources de la Terre et la nécessité de les conserver et de les partager pour le bien-être de tous.

L'importance d'un engagement personnel et collectif dans la bonne gestion des ressources.

Le développement d'un plus grand respect pour la Terre, son environnement et ses ressources.

Ressources et changements

Concepts:

Répartition de la population, croissance démographique, produit national brut, revenu per capita, niveau de vie.

Il y a une inégalité dans la répartition de la population en Saskatchewan, au Canada et dans le monde.

Il y a un rapport entre cette inégalité et l'environnement, la technologie, le niveau de vie, et le produit national brut.

La densité de la population peut causer une pénurie de ressources.

Il y a un impact de l'industrie extractive sur le revenu, les emplois et autres avantages.

L'enseignante dirige la discussion pour voir si les élèves peuvent proposer (**COM**) des raisons qui justifient la répartition. (**CRC**)

Choisir certains pays et faire l'étude des relations qui ressortent de la discussion de ces thèmes. (**AUT**)

Demander aux élèves de présenter l'information sous des formes variées. (**COM**) (**NUM**)

Examiner les implications de la croissance de la population et de la production de la nourriture. (**TEC**) (**VAL**)

Essayer d'expliquer la disparition de plusieurs communautés fransaskoises ainsi que la baisse de la population fransaskoise. (**CRC**) (**VAL**)

Les élèves peuvent étudier seules ou en groupes le rôle joué par l'être humain. (**AUT**) L'enseignante discute avec le groupe des avantages pour la communauté qui proviennent des industries extractives et fait suivre d'un travail individuel ou en groupes.

Connaissances	Habilités	Valeurs
La répartition de la population sur la Terre.	Analyser, discuter et interpréter des statistiques.	Réalisation de l'impact de la population sur l'environnement et les ressources.
Les facteurs qui influencent la répartition de la population, entre autres, l'état de l'environnement, la disponibilité des ressources et le développement technologique.	Lire et interpréter des cartogrammes.	Appréciation du fait que les ressources contribuent à déterminer et à maintenir le niveau de vie des personnes sur la Terre.
Le produit national brut (PNB) et le revenu par habitant de différents pays.	Confectionner des graphiques.	Constataion que la population est répartie inégalement, s'accroît rapidement et que, sans l'aide des pays riches, les pays pauvres continueront à s'appauvrir.
Le niveau de vie des habitants de différents pays du monde.	Tirer des conclusions, discuter.	
L'accroissement phénoménal de la population.	Travailler en petit groupe.	
	Rechercher des renseignements de sources diverses.	
	Situer et comparer des pays sur une carte du monde.	

Matière obligatoire pour l'unité trois

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
<p>Pouvoir: sources et détenteurs (p. 306)</p> <ul style="list-style-type: none">• La définition du pouvoir. (p. 306)• Le pouvoir peut s'exprimer en tant que force, autorité ou influence. (p. 306)• L'autorité revient à une personne ou à un groupe en raison de sa position au sein d'une société. (p. 306)• Le pouvoir par l'influence peut provenir du respect accordé à un individu et être fondé sur plusieurs facteurs.(p. 306)	<p>Pouvoir Ressources Organisation Nombre Institution Technologie</p>	<p>4 heures</p>
<p>Les façons d'exercer le pouvoir (p. 308)</p> <ul style="list-style-type: none">• Le pouvoir s'exerce principalement par l'entremise de la force, de l'autorité et de l'influence. (p. 308)	<p>Force Autorité Influence</p>	<p>2 heures</p>
<p>Les processus de prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none">• Il y a trois processus distincts de prise de décision. (p. 308)	<p>Prise de décision</p>	<p>2 heures</p>
<p>Les gouvernements autoritaires (p. 310)</p> <ul style="list-style-type: none">• L'oligarchie est une forme de gouvernement dans laquelle un petit groupe détient le pouvoir en raison de sa richesse, de sa position sociale, d'une organisation ou de la force militaire. (p. 310)• Les formes de gouvernement oligarchiques ne sont pas toutes identiques. (p. 310)• L'autocratie est une forme de gouvernement dans laquelle un seul individu détient le pouvoir en raison de sa richesse, de sa position sociale, d'une organisation ou de la force militaire. (p. 310)	<p>Oligarchie Autocratie</p>	<p>5 heures</p>
<p>Les gouvernements démocratiques et le pouvoir international (p. 312)</p> <ul style="list-style-type: none">• La démocratie est une forme de gouvernement dans laquelle les citoyens détiennent le pouvoir par l'entremise de leurs représentants élus. (p. 312)• Les formes de gouvernement démocratique ne sont pas toutes identiques. (p. 312)• L'autorité des groupes internationaux. (p. 312)	<p>Démocratie Droit de vote Majorité</p>	<p>4 heures</p>

Temps alloué à la matière obligatoire	17 heures
Temps disponible pour une pédagogie différenciée en fonction du rythme d'apprentissage.	2 heures
Nombre total d'heures de cours	19 heures

La matière obligatoire est imprimée en caractères gras dans les pages ci-après . Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de les traiter tous, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser leur matière selon les capacités intellectuelles et la motivation de leurs élèves. Souvent, il leur suffira d'adapter le rythme de leur enseignement pour permettre à ces derniers d'en tirer le plus de profit possible. Certains élèves ont besoin de moins de temps que les autres pour assimiler les concepts au programme. En revanche, les seconds tireront un meilleur parti d'un rythme d'enseignement moins rapide. Les enseignantes et les enseignants peuvent remplacer certains éléments par d'autres élaborés sur place, dans les domaines facultatifs, lorsque c'est approprié. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de leur collectivité et aussi répondre aux objectifs généraux.

Sommaire de l'unité/objectifs généraux

Thème: Le Canada et ses voisins du Pacifique

Le pouvoir	Unité III
------------	-----------

Sommaire de l'unité

La troisième unité traite du pouvoir. Elle veut aider l'élève à comprendre la nature du pouvoir sous toutes ses formes. La première activité amène l'élève à explorer sa propre conception de ce qui constitue le pouvoir, à formuler une définition et à analyser les trois sources principales du pouvoir, qui sont les ressources, l'organisation et le nombre.

Les élèves identifient les individus, les groupes et les institutions qui détiennent le pouvoir, ainsi que les raisons qui leur permettent de l'exercer. Les élèves apprennent que le pouvoir s'exerce principalement par l'entremise de la force, de l'autorité et de l'influence. Il y a des jeux de rôles et des exercices qui permettent aux élèves d'évaluer l'efficacité et les conséquences des différentes formes de pouvoir. Trois processus distincts de prise de décision: le consensus, l'autorité et le vote, font l'objet d'une activité. Les élèves réalisent que chaque processus a des avantages et des désavantages et que la structure et les circonstances, entre autres, imposent parfois au groupe ou à l'institution une option plutôt qu'une autre.

Le lien est ensuite fait avec les systèmes politiques en étudiant d'abord deux formes de gouvernement autoritaire, l'oligarchie et l'autocratie, pour ensuite passer aux institutions et aux gouvernements démocratiques, avec leurs trois principes fondamentaux: la liberté, l'égalité et la fraternité. Les avantages et les désavantages de chacune de ces formes de gouvernement sont soulignés et les élèves sont appelés à trouver des exemples de ces formes de gouvernement parmi les pays qui bordent l'océan Pacifique. Les élèves sont aussi invités à identifier des institutions démocratiques fransaskoises et à en parler.

Les élèves apprennent qu'il n'existe pas d'autorité ni de gouvernement qui chapeaute le monde entier, mais qu'il y a tout de même des organismes qui ont un pouvoir international, pouvoir exercé surtout par l'influence ou par des pressions sociales, fiscales ou autres. L'Organisation des Nations unies et Amnistie internationale sont deux organisations internationales, en particulier, qui sont abordées.

Objectifs généraux

Concepts:

Pouvoir, ressources, organisation, nombre, institution, technologie, force, autorité, influence, prise de décision, oligarchie, autocratie, démocratie, droit de vote, majorité.

Connaissances:

Apprendre qu'il existe plusieurs définitions du pouvoir.

Connaître et comprendre les sources principales du pouvoir: les ressources, l'organisation et le nombre.

Savoir que divers individus, groupes et institutions détiennent le pouvoir et qu'ils peuvent affecter le comportement des autres.

Savoir que le pouvoir peut s'exercer par l'entremise de la force, de l'autorité ou de l'influence.

Comprendre les trois processus de prise de décision: le consensus, l'autorité et le vote; connaître les avantages et les désavantages de chacun d'eux.

Comprendre la nature de deux formes de gouvernement autoritaire: l'oligarchie et l'autocratie; avoir un aperçu des avantages et désavantages de chacune.

Savoir que les principes de liberté, d'égalité et de fraternité sont fondamentaux pour une troisième forme de gouvernement: la démocratie.

Comprendre qu'il existe des systèmes de pouvoir à l'intérieur des nations et entre elles.

Habilités:

S'exercer à la technique du remue-méninges.

S'exercer à regrouper ou à catégoriser des idées.

Développer des habiletés de participation à la discussion en groupe et des habiletés à tirer des conclusions.

Se servir de l'actualité et d'autres sources pour amasser des données.

S'exercer au jeu de rôle.

Sommaire/objectifs généraux: *Le pouvoir*

Résumer de l'information obtenue par l'écoute, l'observation ou la discussion.

S'exercer à prendre des notes.

Partager oralement de l'information.

Établir des liens entre des situations et un concept.

S'exercer à écrire des saynètes pour illustrer une situation.

Rédiger une lettre.

Valeurs:

Constater que les décisions qui découlent de l'usage du pouvoir ont des conséquences pour les autres.

Réaliser l'importance de respecter l'opinion et l'intégrité des autres dans le processus de prise de décision.

Constater le fait que plusieurs peuples n'ont pas voix au chapitre dans les affaires gouvernementales.

Apprécier les avantages qu'offre la vie dans une société démocratique, tout en réalisant que les droits individuels ne doivent pas empiéter sur les droits des autres.

Apprécier le fait qu'on a besoin de mécanismes de contrôle à l'échelle mondiale.

Identité, langue, culture:

Se définir en tant qu'individu et membre d'une communauté à la lumière des changements économiques, politiques et sociaux à l'échelle mondiale.

Maîtriser le français en tant que langue première.

Prendre conscience de son rôle dans la société en général et comprendre qu'il ou elle a, comme tout autre élève, des responsabilités envers sa planète.

Temps suggéré

- 9,5 semaines (1 140 minutes)

Pouvoir: sources et détenteurs

Concepts:

Pouvoir, ressources, organisation, nombre, individu, institution, groupe, nation, technologie, connaissances, force.

Définition du pouvoir.

Le pouvoir peut s'obtenir par:

- **la supériorité des ressources possédées;**
- **la supériorité en nombre;**
- **la supériorité d'organisation.**

Le pouvoir peut s'exprimer en tant que force, autorité ou influence.

L'autorité revient à une personne ou à un groupe en raison de sa position au sein d'une société.

Le pouvoir par l'influence peut provenir du respect accordé à un individu et être fondé sur des facteurs tels que la richesse, le charisme, les habiletés spéciales, la capacité intellectuelle et la force de caractère.

Remue-méninges en réponse à la question: «Qui détient le pouvoir dans notre école? Dans la communauté?». Demander pourquoi. Suggérer diverses définitions du pouvoir. Discuter de la façon dont les individus peuvent obtenir le pouvoir. Utiliser des exemples tirés de l'histoire et des études de cas du manuel scolaire. **(COM)**

Étudier l'origine de l'autorité de certaines personnes à l'école et dans la communauté. Discuter de la façon dont leur autorité est semblable à celle d'autres personnes dans la province, le pays, le monde. Étude d'une des nations qui bordent le Pacifique - identification de ses sources principales de pouvoir. **(AUT) (COM)**

Connaissances	Habilités	Valeurs
Apprendre qu'il existe plusieurs définitions du pouvoir.	S'exercer à la technique du remue-méninges.	Respecter l'opinion des autres.
Connaître et comprendre les sources du pouvoir: les ressources, l'organisation et le nombre.	S'exercer à regrouper ou à catégoriser des idées.	Apprécier le fait que le pouvoir peut provenir de sources diverses.
Apprendre que ceux qui détiennent le pouvoir peuvent affecter le comportement des autres.	Tirer des conclusions des discussions et émettre des opinions.	Apprécier le fait que les décisions qui découlent de l'usage du pouvoir ont des conséquences pour les autres.
Apprendre que divers individus, groupes et institutions détiennent le pouvoir.	Relever des renseignements sur un point d'actualité et faire un résumé des éléments essentiels.	Apprécier l'étendue des pouvoirs que possèdent les individus, les groupes et les institutions.
Prendre conscience des différentes sources de pouvoir dans un pays: la population, les connaissances / l'éducation, les ressources, la technologie et l'organisation militaire.	Noter l'essentiel d'une discussion en petit groupe et le partager oralement avec les autres membres de la classe.	Apprécier le fait que les nations peuvent détenir plusieurs sortes de pouvoir.
Connaître les sources du pouvoir de certaines des nations du Pacifique.	Utiliser une structure de groupe.	
	S'exercer à compléter des énoncés à partir des connaissances acquises.	
	Effectuer un projet de recherche pour recueillir des données pertinentes et tirer des conclusions.	
	S'exercer à partager et à classer l'information.	

Les façons d'exercer le pouvoir

Concepts:

Force, autorité, influence.

Le pouvoir s'exerce principalement par l'entremise de la force, de l'autorité et de l'influence.

Évaluer l'efficacité et les conséquences des différentes formes de pouvoir par l'entremise de jeux de rôles et d'exercices. **(COM) (CRC) (VAL)**

Tirer des exemples de l'histoire, p. ex. la bombe atomique sur Hiroshima, l'influence d'individus tels que Norman Bethune et Cora Cruz Jacob, etc. **(AUT)**

Identifier des individus influents au sein de la communauté francophone ou fransaskoise. **(AUT)**

Résoudre une situation ou un problème particulier en utilisant les différentes formes de pouvoir. **(CRC) (VAL)**

S'inspirer de documents d'information et faire part aux élèves des différences générales entre les trois processus distincts de prise de décision: le consensus, l'autorité et le vote. **(COM)**

Les processus de prise de décision

Concepts:

Prise de décision, consensus, autorité, vote.

Il y a trois processus distincts de prise de décision.

Donner aux élèves, divisés en groupes, un scénario particulier. Se servir, à tour de rôle, des différents processus pour arriver à une décision. Discuter des avantages et désavantages de chacun des processus. **(COM) (CRC) (VAL)**

Connaissances

Apprendre que le pouvoir peut s'exercer par l'entremise de la force, de l'autorité ou de l'influence.

Savoir que le pouvoir revient à pouvoir mettre des décisions à exécution.

Pouvoir distinguer et comprendre les trois processus de prise de décision: le consensus, l'autorité et le vote.

Connaître les avantages et les désavantages de chacun de ces processus.

Habilités

S'exercer au jeu de rôles.

Établir un rapport entre des idées et des situations réelles.

Tirer des conclusions à partir de discussions.

Résumer de l'information obtenue par l'écoute, l'observation et la discussion.

Développer des habiletés de participation aux discussions de groupe.

S'exercer à la prise de décision.

Prendre des notes.

Partager oralement ses réflexions et ses arguments.

Valeurs

Apprécier le fait que les individus, les institutions et les nations peuvent utiliser le pouvoir de diverses façons.

Constater le fait que l'usage de formes du pouvoir différentes peut avoir des conséquences différentes.

Apprécier les divers processus utilisés pour la prise de décision.

Constater le fait que chacun des processus a des aspects positifs et des aspects négatifs.

Réaliser l'importance de respecter l'opinion et l'intégrité des autres dans le processus de prise de décision.

Les gouvernements autoritaires

Concepts:

Pouvoir, **oligarchie**, **autocratie**.

L'oligarchie est une forme de gouvernement dans laquelle un petit groupe détient le pouvoir en raison de sa richesse, de sa position sociale, d'une organisation ou de la force militaire.

Les formes de gouvernement oligarchiques ne sont pas toutes identiques.

L'autocratie est une forme de gouvernement dans laquelle un seul individu détient le pouvoir en raison de sa richesse, de sa position sociale, d'une organisation ou de la force militaire.

Définir les mots «oligarchie» et «autocratie». Identifier les points communs dans les définitions, ainsi que l'élément principal qui les distingue. **(AUT) (COM)**

Faire l'étude de différents pays dans le passé et de nos jours, p. ex. Pierre le Grand en Russie à la fin des années 1600 - début des années 1700, la Chine aujourd'hui, etc. **(COM) (VAL)**

En petits groupes de travail, trouver d'autres exemples de gouvernements autoritaires parmi les pays à l'étude. Présenter aux autres membres de la classe un résumé qui contient des renseignements, tels que le nom du pays, le type de gouvernement, le nom du chef, le nombre d'années au pouvoir, la source de son autorité, certaines des conséquences (avantages, désavantages), etc. **(AUT) (COM) (VAL)**

Étudier certaines tribus amérindiennes si possible: Iroquois, Huron, Algonquin, ou autres. Déterminer si le gouvernement en question est autocratique, oligarchique, démocratique ou autre. **(VAL) (AUT)**

Connaissances

Connaître la nature de deux formes de gouvernements autoritaires: l'oligarchie et l'autocratie.

Avoir un aperçu des avantages et désavantages de ces formes de pouvoir.

Habiletés

Se servir de sources variées pour acquérir de l'information.

Partager oralement de l'information.

Noter les points saillants et résumer le contenu d'un texte.

Partager ses réflexions et tirer des conclusions.

Valeurs

Constater le fait que plusieurs peuples n'ont pas voix au chapitre dans les affaires gouvernementales.

Apprécier le droit des citoyens canadiens et d'autres dans le monde de participer et contribuer au processus de prise de décision.

Les gouvernements démocratiques et le pouvoir international

Concepts:

Démocratie, égalité, liberté, fraternité, **droit de vote**, **majorité**, autorité, pouvoir international.

La démocratie est une forme de gouvernement dans laquelle les citoyens détiennent le pouvoir par l'entremise de leurs représentants élus.

Les formes de gouvernement démocratique ne sont pas toutes identiques.

L'autorité de groupes internationaux:

- Les Nations unies;
- Amnistie internationale;
- La Cour internationale de La Haye;
- Le Conseil international des peuples indigènes;
- L'Assemblée des premières nations;
- L'Alliance des nations des Prairies assujetties au Traité des Nations;
- Le Commonwealth;
- Autres.

Poser des questions aux élèves au sujet de la démocratie, p. ex. quels sont les principes fondamentaux de la démocratie, quels sont ses éléments positifs, négatifs, etc. **(COM) (VAL)**

Par l'entremise de situations variées, demander aux élèves d'analyser les trois principes suivants: l'égalité, la liberté et la fraternité. **(COM) (VAL) (CRC)**

Faire un remue-méninges avec les élèves sur des institutions démocratiques et, bien sûr, sur les institutions démocratiques francophones qu'ils connaissent.

Étudier la manière dont les représentants sont choisis. **(AUT)**

Les élèves travaillant seuls ou en petits groupes, leur demander de dresser la liste des pays du Pacifique qui ont un gouvernement autoritaire (autocratique ou oligarchique) et ceux qui ont un gouvernement démocratique. **(AUT)**

Orienter une discussion sur les diverses façons dont les organismes internationaux fonctionnent et sur leurs sources de pouvoir. Discuter des activités récentes dans lesquelles elles ont été engagées, ainsi que de leurs résultats. Faire venir des conférenciers locaux si possible. **(CRC) (AUT) (COM)**

Connaissances

Connaître quelques idéaux et réalités de la démocratie.	Habilités	Valeurs
Apprendre que les principes d'égalité, de liberté et de fraternité sont fondamentaux à la démocratie.	Raisonnement/réfléchir et discuter.	Apprécier le fait que dans une démocratie le pouvoir doit s'exercer d'une manière qui respecte l'intégrité de tous les intéressés.
Savoir qu'il y a une différence entre les droits individuels et les droits des autres.	Établir des liens entre des situations et un concept.	Réaliser que les droits individuels ne doivent pas empiéter sur les droits des autres.
Savoir qu'il existe des systèmes de pouvoir à l'intérieur des nations et entre elles.	Faire une recherche.	Apprécier les avantages qu'offre la vie dans une société démocratique.
Identifier des buts que se partagent certaines organisations internationales.	Recueillir, évaluer, organiser et partager de l'information.	Apprécier le fait qu'on a besoin de mécanismes de contrôle à l'échelle mondiale.
Connaître quelques-uns des buts d'Amnistie internationale et de l'Organisation des Nations unies.	Discuter et répondre à des questions.	
	Dessiner un drapeau et expliquer sa signification.	
	Tirer des exemples de l'actualité.	
	Rédiger une lettre.	

Matière obligatoire pour l'unité quatre

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
<p>Identité et identité nationale (p. 406)</p> <ul style="list-style-type: none">• Plusieurs pays du monde ont un lien commun qui est la langue française. Il font partie de la communauté francophone internationale. (p. 406)• Chaque nation se définit par ses croyances, ses traditions, ses attitudes et son mode de vie. (p. 406)• L'identité nationale, c'est le mode de vie actuel qui a évolué dans le contexte de l'histoire, un milieu social, un environnement naturel et des besoins et désirs. (p. 406)• L'identité nationale d'un pays est représentée en partie par sa culture ou ses langues. (p. 406)	<p>Identité Personne Groupe Nation Identité nationale Langue française</p>	<p>3 heures</p>
<p>Identité et origine de la langue française (p. 408)</p> <ul style="list-style-type: none">• L'ancien français évolue en Europe occidentale à l'époque du Moyen Âge. (p. 408)• Au XVI^e siècle, la langue française est solidement établie. (p. 408)• L'Académie Française est créée en 1635 pour simplifier et normaliser la langue. Le français devient une langue nationale. (p. 408)• À partir du XVII^e siècle, la langue française devient un véhicule littéraire d'une grande richesse. (p. 408)	<p>Moyen Âge Renaissance Système féodal Langue d'oc Langue d'oïl Langue nationale</p>	<p>3 heures</p>
<p>Identité et expansion coloniale de la France (p. 410)</p> <ul style="list-style-type: none">• Au début du XVII^e siècle, on commence à coloniser ce qui est maintenant l'Acadie et le Québec en Amérique du Nord. (p. 410)• Des colonies sont établies dans d'autres îles qui se trouvent dans la mer des Caraïbes. (p. 410)• À la même époque, en Afrique, plusieurs autres colonies sont établies en Afrique. (p. 410)	<p>Empire colonial Mercantilisme Territoire</p>	<p>3 heures</p>

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
<ul style="list-style-type: none"> • Au début du XIXe siècle et après, l'expansion française se poursuit dans la région du Pacifique, en Afrique, et en Indochine. (p. 410) • À partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs anciennes colonies françaises se déclarent indépendantes ou se proclament territoires outre-mer de la France. (p. 410) 		
Identité et situation (p. 412)	Coordonnées	3 heures
<ul style="list-style-type: none"> • Aujourd'hui, l'empire français n'existe plus mais on parle français dans de nombreux pays. (p. 412) 		
Identité: diversité et lien (p. 414)	Francophone Francophonie internationale Diversité culturelle Lien linguistique	5 heures
<ul style="list-style-type: none"> • Chaque région francophone fait partie d'une culture à la fois unique et diverse quant à la religion, aux moeurs, aux croyances, à la vie de tous les jours. (p. 414) • Toutes les communautés internationales sont rattachées par le lien commun qu'est la langue française. (p. 414) 		
Temps alloué à la matière obligatoire		17 heures
Temps disponible pour une pédagogie différenciée en fonction du rythme d'apprentissage.		2 heures
Nombre total d'heures de cours		19 heures

La matière obligatoire est imprimée en caractères gras dans les pages ci-après . Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de les traiter tous, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser leur matière selon les capacités intellectuelles et la motivation de leurs élèves. Souvent, il leur suffira d'adapter le rythme de leur enseignement pour permettre à ces derniers d'en tirer le plus de profit possible. Certains élèves ont besoin de moins de temps que les autres pour assimiler les concepts au programme. En revanche, les seconds tireront un meilleur parti d'un rythme d'enseignement moins rapide. Les enseignantes et les enseignants peuvent remplacer certains éléments par d'autres élaborés sur place, dans les domaines facultatifs, lorsque c'est approprié. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de leur collectivité et aussi répondre aux objectifs généraux.

Sommaire de l'unité/objectifs généraux

Thème: Le Canada et ses voisins du Pacifique

L'identité	Unité IV
------------	----------

Sommaire de l'unité

Dans cette unité, les élèves étudient l'origine de la langue française à partir du Moyen Âge. Ils font un survol de certains aspects du Moyen Âge et de la Renaissance en Europe.

Ils apprennent ensuite le rôle qu'a joué la France en répandant à travers le monde sa langue et sa culture par le biais de son empire colonial.

Ils apprennent également qu'il y a plusieurs pays et territoires qui font maintenant partie d'une communauté internationale francophone.

Ils situent les pays et les territoires francophones, ainsi que leurs capitales.

Enfin, les élèves apprennent que, malgré les diversités socioculturelles de tous les pays à l'étude, ceux-ci ont un lien, celui de la langue française.

Objectifs généraux

Concepts:

Identité, personne, groupe, nation, identité nationale, langue française, Moyen Âge, Renaissance, système féodal, langue d'oc, langue d'oïl, langue nationale, empire colonial, mercantilisme, territoire, coordonnées, francophone, francophonie internationale, diversité culturelle, lien linguistique.

Connaissances:

Expliquer que l'identité francophone internationale lie une diversité de peuples et de cultures répartis sur cinq continents.

Comprendre que la langue française d'aujourd'hui est le résultat d'une évolution s'étendant sur plusieurs siècles, en Europe.

Sommaire/objectifs généraux: *Le pouvoir*

Savoir que l'empire colonial de la France s'est bâti dans tous les coins du monde, contribuant ainsi à répandre la langue et la culture françaises.

Savoir que beaucoup de ces colonies d'autrefois sont maintenant des pays autonomes, mais qui parlent toujours la langue française.

Habilités:

Dégager certains concepts à l'aide de schémas conceptuels.

Repérer, collecter et organiser l'information.

Donner l'idée principale et les détails tirés de diverses sources pour son propre usage.

Tirer l'essentiel de sources diverses.

Faire des généralisations.

Traduire de l'information d'une forme à une autre.

Présenter l'information par l'entremise de différents formats.

Valeurs:

Développer un respect de la diversité des peuples francophones dans le monde.

Identité, langue, culture:

Identifier les avantages d'appartenir à la francophonie internationale.

Se définir en tant qu'individu et membre d'une communauté à la lumière des changements économiques, politiques et sociaux à l'échelle mondiale.

Apprécier le fait que la langue française est universelle et dynamique.

Développer une fierté d'appartenir à une si grande famille internationale de francophones.

Tenir compte du fait que la langue française représente une façon d'être et de voir qui est propre à l'élève francophone.

Valoriser la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son développement et son épanouissement.

Temps suggéré

9,5 semaines (1 140 minutes)

Identité et identité nationale

Concepts:

Identité, personne, groupe, nation, croyances, attitudes, traditions, mode de vie, **identité nationale**, évolution, histoire, milieu social, environnement naturel, besoins et désirs, **langue française**, origine.

Plusieurs pays du monde ont un lien commun qui est la langue française. Ils font partie de la communauté francophone internationale. Voir l'annexe dans l'unité d'enseignement L'identité qui donne une liste de ces pays.

Chaque nation se définit par ses croyances, ses traditions, ses attitudes et son mode de vie.

L'identité nationale, c'est le mode de vie actuel qui a évolué dans le contexte de:

- **l'histoire (événements, traditions culturelles);**
- **un milieu social (famille, pairs, médias, école, etc.);**
- **un environnement naturel (situation géographique, climat);**
- **les besoins et désirs.**

L'identité nationale d'un pays est représentée en partie par sa culture ou ses langues.

Revoir avec les élèves ce qui constitue l'identité. Enseigner par concept. Développer un grand schéma conceptuel au tableau avec la participation active des élèves.

Partir du concept clé d'identité et ensuite dégager ses attributs essentiels. Établir le lien avec le concept mode de vie et un autre concept clé, celui d'identité nationale. Rattacher les attributs essentiels de ce concept à des exemples concrets offerts par les élèves qui interprètent cette information selon leur vécu et les connaissances qu'ils ont déjà acquises.

Rattacher le concept d'histoire (qui découle du concept d'identité nationale) à celui de langue française. Rattacher ce dernier à celui d'évolution et celui d'évolution au concept d'origine. Continuer à questionner les élèves pour qu'elles donnent autant d'exemples de ces concepts que possible. (**COM, CRC, VAL**)

Connaissances

Identifier les attributs essentiels qui se rattachent au concept principal d'identité.

Identifier les attributs essentiels qui se rattachent au concept d'identité nationale.

Expliquer et donner des exemples de ces attributs essentiels.

Habilités

Classifier à l'aide d'un schéma conceptuel les attributs essentiels d'un concept principal pour le définir.

Établir un rapport logique entre ces concepts.

Valeurs

Apprécier le fait que les concepts d'identité et d'identité nationale recouvrent plusieurs aspects et plusieurs éléments.

Identité et origine de la langue française

Concepts:

Époque, **Moyen Âge, Renaissance**, empire romain, **système féodal, langue d'oïl, langue d'oc, langue nationale**, l'ancien français.

L'ancien français évolue en Europe occidentale à l'époque du Moyen Âge.

- En Gaule, ancienne province de l'empire romain qui s'écroule face à des invasions barbares.
- Le système féodal est créé.
- Fusionnement de deux groupes linguistiques, le groupe de la langue d'oïl et le groupe de la langue d'oc.
- Les troubadours propagent de nouvelles expressions.
- L'ancien français emprunte à plusieurs autres langues.

Au XVI^e siècle, la langue française est solidement établie.

L'Académie française est créée en 1635 pour simplifier et normaliser la langue. Le français devient langue nationale.

À partir du XVII^e siècle, la langue française devient un véhicule littéraire d'une grande richesse.

L'enseignante explique les origines de la langue française et demande aux élèves si elles ont des questions. **(COM)**

Les élèves se divisent en groupes de deux ou trois. À partir du matériel de cartographie historique qui se trouve au centre de ressources, chaque groupe dessine une série de cartes historiques de:

- l'empire romain (à son sommet)
- l'empire romain occidental
- les royaumes germaniques (vers 500)
- la Gaule
- les invasions barbares
- l'empire de Charlemagne (et ses royaumes)
- les villes et principales routes de commerce européennes à la fin du Moyen Âge. **(AUT)**

Les élèves choisissent un thème relevant de l'exposé de l'enseignante et préparent un rapport d'informations sur les thèmes suggérés. Voici des exemples: l'empire romain en 350, les invasions barbares, le système féodal, les monastères, les troubadours. **(COM) (AUT)**

Connaissances

Expliquer que la langue française d'aujourd'hui est le résultat d'une évolution de plusieurs siècles en Europe.

Habilités

Écouter des explications pour ensuite répondre à des questions de synthèse.

Travailler en groupe pour utiliser des cartes géographiques et historiques, pour dessiner des cartes historiques, pour se servir de références diverses pour faire un résumé, pour évaluer différentes sources d'information.

Valeurs

Apprécier la richesse historique et culturelle de la langue française.

Identité et expansion coloniale de la France

Concepts:

L'Orient, l'Occident, **l'empire colonial français, mercantilisme**, matières premières, produit final, **territoire**, outre-mer, colonie impériale.

Au début du XVIIe siècle, on commence à coloniser ce qui est maintenant l'Acadie et le Québec en Amérique du Nord.

Louis XIV encourage la colonisation en Amérique du Nord et proclame la Nouvelle-France en 1663.

Des colonies sont établies dans d'autres îles qui se trouvent dans la mer des Caraïbes.

À la même époque, en Afrique, plusieurs autres colonies sont établies au Sénégal, à l'île Bourbon (île de la Réunion) et autres.

Après le traité de Paris, la France a déjà perdu beaucoup de ses colonies en Amérique, dont la Nouvelle-France et l'Acadie. Elle perd la Louisiane au début du XIXe siècle. Cependant, de nombreux francophones vont y rester. Au début du XIXe siècle et après, l'expansion française se poursuit dans ce qui deviendra la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, dans d'autres régions en Afrique du Nord, en Afrique Noire, à Madagascar et en Indochine.

En 1914, l'empire colonial français s'étend à plusieurs endroits au monde.

À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs anciennes colonies françaises se déclarent indépendantes ou se proclament territoires outre-mer de la France.

L'enseignante fait un exposé expliquant l'expansion coloniale de la France. Les élèves prennent des notes. **(COM)**

À partir de leurs notes et d'une recherche au centre de ressources, les élèves préparent une chronologie historique de l'empire français. Cette chronologie doit être précise. **(AUT)**

Connaissances

Savoir que l'empire colonial de la France s'est bâti et que la langue française, ainsi que sa culture, se sont répandues aux quatre coins du monde.

Savoir également que beaucoup de ces colonies d'autrefois sont maintenant des pays autonomes, mais qui conservent toujours la langue française.

Avoir un aperçu des avantages et désavantages de ces formes de pouvoir.

Habilités

Écouter des explications pour ensuite répondre à des questions de synthèse.

Résumer et présenter de l'information recueillie au sujet de l'évolution de la langue française.

Préparer une chronologie et une ligne du temps historique. Chercher et structurer l'information; se servir de références diverses; résumer l'information et faire des généralisations.

Valeurs

Apprécier le fait qu'une langue est un véhicule de communication et de commerce.

Identité et situation

Concepts:

Coordonnées, fuseaux horaires, latitude, longitude, méridien, équateur, degré, minute.

Aujourd'hui, l'empire français n'existe plus mais on parle français dans de nombreux pays.

Parmi les plus notables, citons: la France; la Belgique (Wallonie); le Luxembourg; Monaco; la Suisse (certains cantons); le Val d'Aoste; le Canada; St-Pierre-et-Miquelon; les États-Unis (certaines régions)(Nouvelle-Angleterre, Louisiane); la Guadeloupe; la Martinique; la Guyane; Haiti; Sainte-Lucie; la République de Dominique; l'île Maurice; les Seychelles; l'île de la Réunion; l'Algérie; la Tunisie; le Maroc; le Liban; la Syrie; l'Égypte; le Bénin; le Burkina Faso (anciennement la république de Haute-Volta); le Burundi; le Cameroun; la République centrafricaine; l'Archipel des Comores; le Congo, la république de Côte-d'Ivoire; la république de Djibouti; le Gabon; la république de Guinée; Madagascar; le Mali; la Mauritanie; le Niger; le Ruanda; le Sénégal; le Tchad; le Togo; la Tunisie; le Zaïre, le Territoire de Pondichéry; le Viet Nam; le Cambodge; le Laos; la république de Vanuatu (Nouvelles-Hébrides); la Polynésie française; la Nouvelle Calédonie.

Les élèves font un travail de recherche dans l'intention de situer les pays et les territoires de souche francophone ainsi que leur capitale. **(AUT)**

Si c'est préférable, les élèves peuvent faire des études de cas spécifiques sur l'identité nationale de certains pays au choix. On peut traiter, par exemple, du relief, du climat, de la végétation, de la population, des ressources, des transports, des industries, du commerce, du régime politique, de la religion, de la culture, du système monétaire du pays à l'étude. **(AUT)**

Connaissances

Savoir que les pays et les régions francophones se retrouvent partout à travers le monde d'aujourd'hui.

Identifier et situer un bon nombre de ces pays.

Habilités

En groupe, comprendre la portée et le rôle de divers types d'atlas.

En groupe, faire la synthèse des informations tirées de diverses sources pour son propre usage.

Utiliser les coordonnées pour localiser les endroits recherchés.

Identifier les fuseaux horaires du monde.

Valeurs

Apprécier le fait que les élèves font partie d'une grande famille linguistique internationale: la francophonie.

Identité: diversité et lien

Concepts:

Francophones, francophonie, internationale, diversité culturelle, lien linguistique.

Chaque région francophone fait partie d'une culture à la fois unique et diverse quant à la religion, aux moeurs, aux croyances, à la vie économique et à la vie de tous les jours.

En dépit de toutes ces différences socioculturelles, toutes les communautés internationales sont rattachées par le lien commun qu'est la langue française.

La classe est divisée encore une fois en groupe de deux ou trois élèves. Par la suite, chaque groupe choisit un pays ou territoire parmi tous les pays déjà repérés et fait une affiche publicitaire touristique démontrant les aspects attrayants du pays. L'affiche doit projeter le caractère essentiel du pays. **(AUT) (CRC) (VAL)**

Les élèves ainsi que l'enseignante peuvent discuter des mérites d'appartenir à la famille francophone internationale. **(COM) (VAL)**

Connaissances

Faire la distinction entre certains pays quant à la situation économique, à l'organisation sociale, aux croyances religieuses, à la topographie, ou à d'autres aspects.

Se rendre compte que c'est surtout la langue qui crée un lien dans la famille francophone internationale.

Reconnaître que si on parle et écrit le français, on peut communiquer avec de nombreuses personnes.

Reconnaître qu'en connaissant plus de langues, on peut communiquer avec plus de gens et les comprendre.

Réviser l'information générale au sujet des pays francophones du monde.

Habilités

Donner son opinion à partir de l'information recueillie. Tirer des conclusions.

Travailler en groupe.

Faire preuve de créativité tout en résumant l'information jugée utile.

Le cas échéant, rechercher des attributs intéressants au sujet des pays à l'étude. Les résumer pour en faire des devinettes.

Valeurs

Prendre conscience qu'il y a une diversité intéressante parmi les pays francophones. Respecter cette diversité.

Se rendre compte qu'il est avantageux d'appartenir à la grande famille linguistique qu'est la francophonie.